

GASTON MORIN
AGENT D'IMMEUBLES
845, 107^e Avenue Tél.: 478-7116
Drummondville Permis 9877

LA TRIBUNE
Drummondville
SHERBROOKE, MERCREDI, 8 NOVEMBRE 1967

MARCHAND PETROLEUM, CIE. LTEE
HUILE A CAUFGAGE—GAZOLINE
GROS et DETAIL
DRUMMONDVILLE

Nominations



Le chanoine Wilfrid Bressier, à gauche, qui succédera au chanoine C-E Brassard, comme curé de la paroisse St-Frédéric de Drummondville. À droite, l'abbé Alfred Desilets, curé de Ste-Cécile de Lévis, qui vient d'être nommé curé de la paroisse Immaculée-Conception de Drummondville, en remplacement de l'abbé Frédéric Tétreau qui prend sa retraite.

Drummondville mieux connue grâce aux dépliants de la Chambre de commerce

DRUMMONDVILLE, (FA) — La Chambre de commerce du comté de Drummondville a contribué à mieux faire connaître la ville de Drummondville, en distribuant 70.131 dépliants touristiques expliquant les avantages de cette municipalité située au centre du Québec.

C'est ce que révèle un rapport émanant de l'organisme et fournissant les détails de la distribution jusqu'au 31 octobre dernier.

Distribution locale
Sur le plan local, la Chambre a distribué 24.228 dépliants. De ce nombre, 7.150 sont allés dans les postes d'essence, 4.070 dans des restaurants, 3.650 chez les commerçants, 1.840 dans les hôtels et motels, 2.136 dans les écoles, collèges et associations, 1.028 dans les banques et caisses populaires et finalement 1.822 à différents autres endroits.

A l'extérieur
En ce qui regarde la distribution à l'extérieur de Drummondville, la Chambre locale a placé 45.903 dépliants. Sur ce nombre, il y en a eu 9.792 données à des Chambres de commerce de l'extérieur, 10.748 à des clubs automobiles, associations de camping et caravaning, 1.967 à des ambassades et consulats et 23.396 à des agences de voyages.

En dépit de cette distribution très étendue, la Chambre possède encore 55.600 exemplaires du même dépliant et elle se propose de les distribuer dans des milieux non touchés, lorsque l'occasion s'en présentera.



SOUSCRIPTION OPTIMISTE — Le club Optimiste de Drummondville a lancé, hier, sa campagne de souscription en faveur de l'aide au "p'tit gars". On voit ici le jeune Alain Dumont, de Drummondville, qui sert de "p'tit gars" modèle pour la campagne du club, au volant de l'auto-neige que les Optimistes remettront à une des personnes qui auront contribué à la campagne.

A brûle-pourpoint

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Les Chantiers de Drummondville viennent de publier un numéro de La Seve, leur organe officiel qui sera diffusé régulièrement au cours des prochains mois. Le journal contient plusieurs articles qui traitent de l'enfant dans les milieux ou s'épanouit...

La fille d'Eve qui a "appelé" Jean Denis, sur les ondes du poste de radio local, samedi matin pour lui apprendre que l'une de ses amies ou quelqu'un de sa parenté, avait donné naissance à des quadruplés, s'est crue "très drôle..." Il y a encore des gens qui ont du temps à perdre... et l'annonciateur a été très poli de ne pas tout simplement lui fermer la ligne au nez... Il n'y a pas d'autre médecine pour ce genre de plaisanteries douteuses, qui ont encore cours, en 1967, et à Drummondville, malheureusement...

Les élections municipales sont maintenant chose du passé. Il y a trois heures et cinq moins... heureux... Tout de même, la campagne aura été l'une des plus courtoises des dernières années à Drummondville et c'est déjà un bon point.

Le travail ne manquera pas pour la nouvelle équipe et le maître Philippe Bernier a laissé entendre que tout le monde se remettra à la tâche, assisté l'assèrmentation faite, c'est-à-dire aujourd'hui même...

On avait cru, avec le nouveau régime électoral, que le dépeuplement serait assez long... A 7h30, tout était terminé. Il est vrai que le pourcentage du vote a été très faible, mais les responsables des polls n'ont pas flâné et la première boîte a été livrée à l'hôtel de ville, vers 8h40... Elle venait de l'école St-Frédéric.

Faute de manteaux ils devront se réchauffer en prison

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Les deux cambrioleurs de la métropole pris sur le fait par le constable Paquette, au magasin Léon Volansky, ont été éclopés de deux ans de pénitence, hier matin, devant le juge Benoit Turmel.

Il s'agit de Gilles Coursol et Marcel Robert. Les deux hommes possédaient déjà un dossier judiciaire.

C'est Me Germain Jutras qui a interposé en faveur de Coursol, soulignant qu'il était le seul soutien de sa mère, qu'il avait travaillé tout l'été à l'Expo et que le meurtre était survenu au moment où son ami était venu visiter sa mère à Drummondville.

Coursol a déjà purgé une peine de quatre ans pour assaut avec intention de meurtre. Son complice, Robert, a déjà séjourné au pénitencier également. Il n'était pas représenté par procureur et la même peine lui a été imposée. On sait que c'est grâce à l'appareil "walkie-talkie" que le constable Normand Paquette a pu requérir de l'aide de ses confrères de travail pour conduire les deux voleurs au poste de police.

Tout le volume volé au magasin, une valeur de \$2.500, avait été retrouvé dans la voiture des deux hommes.

Moisan tenu éloigné du volant d'une auto pour deux ans

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le juge Benoit Turmel a interdit pour une période de deux ans, l'accès au volant d'une automobile, à J-Roger Moisan, qui s'est reconnu coupable hier matin, de fautes affilées, de trois délits de fuite et de conduite sans permis.

L'individu avait été interpellé par les constables de la cité de Drummondville, après une chasse mouvementée au cours de laquelle Moisan avait heurté trois voitures en stationnement.

Moisan devra en outre verser une amende globale de \$210 soit \$50 par chef, pour les fautes et les "hit and run" et de \$10 pour l'absence du permis de conduire.

Chasse
La possession illégale de viande de chevreuil valu \$50 d'amende à Gérard Pinard et la confiscation du "matériel" saisi.

Dans une autre cause contestée, Roger Gamelin, de Pierreville, a été condamné à \$50 également, pour avoir chassé en temps prohibé. Le second chef, celui d'avoir chassé la nuit, a été rejeté par le juge Turmel.

Construction
Les plaintes du Comité paritaire de la construction élaient encore nombreuses hier. Des amendes de \$25 ont été imposées à Stanhard Co., Montreal North Roofing, Monarch Painting, de \$15, à R. Gagnon, Vitrierie Smith, R. Banville.

Route
Les infractions au Code de la route sont aussi réprimandées comme suit:
—\$10 à Bruno Coutu, pour conduite sans permis;
—\$25 à International Fertilizers pour véhicule trop lourd;
—\$20 à Denis Corriveau, pour vitesse illégale et absence d'enregistrement;
—\$10 à Florent Malenfant, pour absence de feu rouge;
—\$10 à Serge Couture, pour avoir négligé de céder le pas sage.

Lancement de la campagne de "l'aide au p'tit gars"

DRUMMONDVILLE, (FA) — Le Benjamin des clubs sociaux de Drummondville a lancé, hier matin, sa première campagne annuelle de souscription pour venir en aide aux jeunes de la ville.

C'est sous le thème de "l'aide au p'tit gars" que le club Optimiste a entrepris cette souscription qui se tiendra principalement cette semaine et la semaine prochaine.

Le président du club, M. Claude Boucher, a révélé, hier matin, au cours d'une conférence de nouvelles, que les membres Optimistes profiteraient de la semaine d'appréciation de la jeunesse qui se tiendra du 12 au 20 novembre, pour solliciter la population locale. Le club Optimiste de Drummondville entend venir en aide à différentes organisations de jeunesse qui présenteront des demandes d'assistance au comité spécialement formé au sein de l'organisme.

Souscription
La souscription des Optimistes se fera cette année sous forme de tirage. Le prix à l'entrée est une auto-neige avec remorque et des vêtements pour trois personnes, afin de rendre les randonnées hivernales des plus confortables, le tout d'une valeur de \$1.300.

Au cours des deux prochaines semaines, la population sera invitée à se procurer des billets qui, en plus d'aider le club, leur donneront la chance de se mériter cet ensemble fort intéressant.

Le "p'tit gars"
Pour les besoins de la campagne, le club Optimiste a choisi un jeune Drummondvillais, Alain Dumont, fils de M. et Mme Claude Dumont, pour personnifier le "p'tit gars" qui est le slogan de la souscription. Le jeune Dumont pourra être retourné sur toute une série d'articles publicitaires préparés par le club pour aider la campagne à bien fonctionner.

Pour Noël
Le président de la souscription, M. Pierre Girard, a révélé, hier, que l'auto-neige et l'équipement seront attribués le 22 décembre prochain.

Alerte sur le phénomène de l'enfant pauvre

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le phénomène de "l'enfant pauvre" existe à Drummondville et dans la région.

Le travailleur social Louis Salois en vient à cette conclusion dans une étude publiée par la Seve, organe des Chantiers de Drummondville, et à son dire, "ce phénomène persistera si la société dont chacun de nous fait partie, ne fait pas des tentatives pour améliorer la situation."

Droits de l'enfant
M. Salois fait écho à la "déclaration des droits de l'enfant" publiée en 1959 par la commission des droits de l'homme, aux Nations unies et il se demande si ces principes sont respectés dans notre milieu.

Chiffres
Au dossier des statistiques, le travailleur social note que Drummondville se situait en avril dernier, à l'avant-dernier rang pour la moyenne des salaires des villes du Canada ayant 10.000 habitants et plus.

En janvier dernier, environ 1.300 familles de Drummondville recevaient une assistance gouvernementale quelconque. Plus de 2.500 personnes étaient inscrites au bureau d'assurance-chômage.

D'autre part, à cause de situations économiques décrites par M. Salois, plusieurs mères de famille à Drummondville, peut-être plus qu'ailleurs, doivent laisser de jeunes enfants au foyer pour aller gagner un supplément qui assurera un minimum vital à la famille.

"Avec les ressources matérielles que ces parents possèdent, sont-ils en mesure de respecter la déclaration des droits de l'enfant? Je crois qu'il faut en douter beaucoup!"

Parents
Parlant des enfants plus pauvres que les autres, M. Sa-

Trois mois de prison à un "tireur" de Sorel

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Jean-Paul Conroy, qui fut libéré du pénitencier le 20 juin dernier, n'a pas connu beaucoup de succès dans sa tentative de convaincre le juge Benoit Turmel qu'il possédait le "tir" dans la région de Sorel, hier matin, en Cour des sessions de la paix.

Conroy est cet individu appréhendé par les agents de la Sureté provinciale de Drummondville, quelques heures après le cambriolage du camion postal, à St-Germain.

Après interrogatoire, il avait été établi que Conroy n'avait rien à faire avec le meurtre.

Tout de même, le jeune homme était en panne à St-Cyrille, avec une automobile "empruntée" dans la région de Québec; il possédait un petit revolver (un vrai) et trois autres revolvers à plombs.

L'accusé soutient que les trois revolvers à plombs étaient hors d'usage et qu'il se proposait de les faire réparer.

Qu'il en soit, le juge Turmel a conclu à trois mois de prison concurrents sur chaque chef.

Facultés affaiblies
Dans les autres causes instruites au rôle, on note les traditionnelles facultés affaiblies qui ont valu \$100 d'amende et l'interdiction de conduire pendant six mois. Les prévenus sont: Antoine Poulin, Gérard Leblanc, J.-C. Laramée, René Patry et Gérard Lavalée. La même sentence a été imposée dans le cas de Arthur Chevalier, pour un délit de fuite.

Autres sentences
Gilles Desrosiers a éclopé de \$60 pour trois infractions distinctes au Code de la route.

Gérard Desrosiers a un mois pour rembourser \$75 obtenus par faux semblant. La marchandise de \$108,25 obtenue du magasin Duchesneau et Elis a été remboursée mais le jeune homme devra signer un cautionnement de \$500 pour garder la paix pendant un an.

Enfin, Gilles Généreux a éclopé de deux amendes de \$50 chacune pour voies de fait simples sur la personne de deux jeunes filles.

En quelques lignes

Les anciennes à l'école St-Joseph
DRUMMONDVILLE, (JRL) — Les anciennes élèves de l'école St-Joseph sont invitées à se rencontrer à leur Alma Mater le 19 novembre, à compter de 2 heures p.m.

Le programme de la réunion est en voie d'être complété. Les intéressées peuvent communiquer avant le 13 novembre, avec Mmes D. Marcoux, à 478-2393, Lucile Gagnon, 478-8564 ou Pauline Pinard, 472-7216.

M. Chagnon à sa retraite à la Celanese
DRUMMONDVILLE, (JRL) — M. Georges Chagnon vient de prendre sa retraite à la compagnie Celanese du Canada.

Né à St-Cyrille, en 1902, le nouveau retraité passa sa jeunesse à travailler sur la terre avec ses parents. Il épousa Emerilda Jutras en 1918, et du mariage naquirent deux enfants, Lucie et Jean-Paul.

En 1941, M. Chagnon joignit la compagnie Celanese du Canada dans le département de la teinture et il y a travaillé jusqu'à sa retraite. Ses passe-temps favoris sont le jardinage et le bricolage.

Chefs d'entreprises en congrès
DRUMMONDVILLE, (FA) — Tous les dirigeants d'entreprises de la région de Drummondville sont invités à participer au congrès provincial du Centre de dirigeants d'entreprises, qui se tiendra à Québec du 12 au 14 novembre.

Les études du congrès seront groupées autour du thème "L'expansion économique, base du progrès social". Plusieurs invités de marque prendront part aux assises, dont M. Gérard Filion, président de Marine Industries Ltd., 472-4812.

Le centre des dirigeants d'entreprises autrefois connu sous le nom d'APL, compte sur la participation de toutes les régions du Québec pour faire un succès de ces assises annuelles. S'y rendre, pourront faire leurs réservations en communiquant au siège social du CDE, à 5875 Avenue Papineau, Montréal, tél. 279-7476.

Larose Tire et Motel Cardin ex aequo: ligue Indépendante

DRUMMONDVILLE, (GT) — Dans une joute ponctuée de deux batailles, le Larose Tire, de St-Cyrille, a défait le Lemoyne et Frères par le pointage de 5 à 4, pour conserver le premier rang de la ligue Indépendante. Don sur un tir d'égalité avec le Motel Cardin.

Les équipiers de Larose Tire n'ont jamais tiré de l'arrière dans cette troisième joute régulière de l'année, alors qu'à la fin du premier, ils étaient au moment 2 à 1. La deuxième s'est terminée au pointage de 5 à 3 pour les vainqueurs.

Gilles St-Cyr s'est avéré la bougie d'allumage des siens, avec un filet et deux assistances, tandis que son coéquipier Réal Ladouceur ajoutait deux francs butts à sa fiche. Les autres filets sont allés à Michel Blanchard et Claude Poliquin, le dernier le point gagnant. Chez les perdants, André Gen-

Les parents appuient les revendications de l'APCQ

DRUMMONDVILLE, (FA) — Les parents catholiques de Drummondville ont donné un appui de masse et non équivoque à toutes les revendications formulées par l'Association des parents catholiques du Québec, concernant la réforme scolaire dans la province.

Reunis en assemblée à la salle St-Joseph, quelque 200 parents et éducateurs de Drummondville se sont prononcés presque sans discussion sur trois résolutions distinctes.

La première résolution, comprenant sept articles, traitait du règlement n° 1 et de l'atelier pédagogique, alors que les quatre articles de la deuxième résolution abordèrent la question de l'école et de la religion. L'article quatre prévoyait l'admission de commissaires d'écoles comme observateurs aux ateliers pédagogiques. Et la encore, le vote a été non équivoque puisque contre les 28 objections soulevées, il y a eu 136 personnes qui se sont prononcées pour cette mesure.

Atelier pédagogique
Les résolutions sur lesquelles se sont prononcées les parents de Drummondville demandent tout d'abord que des expériences pilotes soient faites avant de généraliser la réforme scolaire, l'institution d'une enquête sur la réforme pédagogique à l'élémentaire, un appui à l'atelier pédagogique, l'admission des commissaires comme observateurs à ces ateliers, le refus des ateliers pédagogiques fantômes ou les membres sont nommés par la direction de l'école, le rejet de la co-éducation au niveau secondaire et un maximum de 1.000 enfants pour chaque école polyvalente.

La religion
Par la deuxième résolution, les parents demandent le maintien des Commissions scolaires confessionnelles, la mise en place de Commissions scolaires neutres pour administrer les industries neutres, la formation de comités confessionnels et d'autres neutres pour avoir la responsabilité de chaque secteur et le maintien des écoles de formation des maîtres pour les catholiques ainsi que l'institution d'autres institutions selon les besoins.

Institutions indépendantes
Enfin, dans la troisième résolution, l'assemblée s'est prononcée en faveur de l'établissement d'un organisme pour établir les normes d'accréditation des institutions indépendantes, de former cet organisme de représentants des maisons d'enseignement, des parents et du ministère, d'une loi pour garantir la qualité des services tout en laissant la liberté aux institutions indépendantes, de laisser choisir une vocation particulière à l'institution indépendante, de laisser l'institution indépendante se libérer dans le choix de son personnel, son orientation pédagogique et la possibilité de choisir ses élèves selon la vocation de l'école, et enfin, de subventionner ces institutions sur la même base que les écoles publiques.

La consultation populaire effectuée présentement à travers la province se terminera le 12 novembre par un symposium qui se tiendra à Montréal.

Voyage en autobus organisé par l'APCQ à Montréal

DRUMMONDVILLE, (FA) — La section locale de l'Association des parents catholiques du Québec organisera un voyage en autobus pour toutes les personnes intéressées à assister dimanche au grand symposium qui doit avoir lieu à Montréal.

Il suffit de communiquer avec un des responsables locaux pour réserver sa place à bord d'un autobus spécial. On peut rejoindre les responsables locaux en signalant 472-4812, 478-0402, 472-3954 ou encore 478-0621.

Québec indépendant serait le 9e plus grand Etat du monde (Bourgault)

EAST ANGLUS, (GP) — M. Bourgault a parlé dans sa joute natale on l'était reçu à la salle du collège et on lui parla "indépendance".

"Vous avez entendu parler de nous par nos adversaires; on est des traités et on nous a donné toutes sortes de noms: 'Pourquoi existons-nous?' 'L'indépendance? L'indépendance n'est pas quelque chose d'effrayant mais normale. C'est décider par soi-même. Jamais, depuis 400 ans, nous avons décidé de faire quelque chose nous-mêmes."

"En 1967, au Canada, nous avons la majorité, mais nous ne l'aurons plus d'ici 15 ans si ça ne change pas. Nous ne voulons plus être une minorité; nous avons des pouvoirs et nous voulons nous en servir."

"L'indépendance est d'aller chercher ses pouvoirs sans lesquels nous ne pouvons rien faire."

"Le français n'est ni utile ni nécessaire au Québec pour gagner sa vie dans une compagnie anglaise. On est obligé de parler une autre langue et ça c'est de l'esclavage."

"Être bilingue, c'est être supérieur; quelle farce!"

"L'indépendance, c'est avoir des pouvoirs, c'est pouvoir se gouverner nous-mêmes sans nous empêcher de communiquer avec tous les autres pays. Si on obtient l'indépendance du Québec, on serait le neuvième plus grand pays du monde."

C'est la première fois que nous avons la chance de faire cette bataille la plus importante de tout le Canada français.

M. Bourgault a ensuite répondu aux questions du public qui désirait obtenir quelques renseignements.

Alcoolisme en regard de la délinquance

DRUMMONDVILLE — A la dernière soirée d'information sur l'alcoolisme au Centre de consultation de Drummondville, l'abbé Guy Charpentier, conseiller moral, a parlé de l'alcoolisme et de délinquance.

"Nous constatons presque tous les jours, dit-il, que la boisson est cause de délits plus ou moins sérieux. Ne vous est-il jamais arrivé de vous faire réveiller vers 3 heures du matin par un passant un peu trop bruyant? Il y a des délits qui sont les suites normales de l'alcoolisme, tels que conduite en état d'ébriété, refus de pourvoir, etc. Certains alcooliques constituent même un grave danger physique et moral pour leurs enfants. Certaines personnes prédisposées à être violentes, le deviendront sous l'effet de la boisson et se rendront coupables d'offenses plus graves. L'alcool agit alors comme agent déclencheur. En général, les délits sont non-prémédités chez les alcooliques. L'alcoolisme dans un foyer peut entraîner la délinquance chez les jeunes. Les entretiens du mois indiqueront des moyens positifs d'éviter cette conséquence possible."

Cette semaine, le conférencier invité sera le lieutenant Gratien Raiche, qui parlera du thème du mois: "Alcoolisme et délinquance".



PARENTS CATHOLIQUES — L'Association des parents catholiques du Québec a tenu une réunion d'information à Drummondville. Sur la photo, dans l'ordre habituel, on remarque M. Jacques Scalzo et Mme Marcel Paulhus, deux responsables locaux, Mme Adeline Mathieu, de l'Association provinciale, qui a dirigé l'assemblée, MM. Paul-Émile Touchette, responsable diocésain de l'Association et André Goulet, responsable local. (Photo La Tribune, Drummondville)

Le Service de la récréation bien déterminé à promouvoir le soccer à Victoriaville

VICTORIANVILLE (JD) — "Le Service de la récréation est bien déterminé à promouvoir l'expansion du soccer à certaines facilités aux jeunes et aux responsables". Le directeur de l'organisme, M. René Gauthier, apportait, hier, plusieurs raisons pouvant favoriser le développement rapide de cette option pour les jeunes.

Le Service de la récréation a commencé, cette année, à enseigner le soccer sur les terrains de jeux où le moniteur Claude Moreau a abattu un excellent dossier. Il est déjà assuré que M. Moreau sera là l'an prochain.

Excellent saison — Le club Olympique Junior "B" de Victoriaville, dirigé par André Lambert, a remporté cette année les grands hon-

neurs de la ligue de soccer du district de Québec, en disposant du club Lévis dans la grande finale.

Pour la première année, le Service de la récréation, avec la collaboration de MM. Florent et André Provencher, a pu organiser le soccer au niveau mineur à Victoriaville.

La catégorie peu-à-peu grossit six équipes amasant 70 joueurs au total. Ils ont disputé un calendrier de 60 parties.

"Les jeunes ont démontré qu'ils possédaient toutes les qualités nécessaires pour devenir de bons joueurs", déclarait M. Florent Provencher, à l'issue de la saison. Le soccer n'a certes pas fini de recruter de nouveaux adeptes dans les Bois-Francis.

Certains automobilistes apprendront à leurs dépens: interdit de circuler sur la nouvelle section de la 5

VICTORIANVILLE (JD) — Certains automobilistes téméraires apprendront à leurs dépens qu'il n'est pas toujours avantageux de s'aventurer sur une nouvelle section de route, surtout lorsque celle-ci est fermée à la circulation.

Quelques-uns d'entre eux prennent un malin plaisir à déjouer les barrières qui bloquent l'accès à la circulation véhiculaire sur la nouvelle section de la route 5 à Victoriaville, et s'y promènent sans se soucier des règlements.

La Sûreté provinciale, détachement de Victoriaville, a déjà commencé à sévir. Certains automobilistes ont été aperçus en l'auto-patrouille à leur arrivée à l'autre bout de la route.

L'article 52 du Code de la route est ainsi violé: les policiers provinciaux entendent maintenant mettre un terme à cet abus.

Ça porte à réfléchir! — Le jeune Denis Rodrigue, 18 ans, de Plessisville, s'en est heureusement tiré avec des égratignures, lorsque sa motocyclette est allée plonger dans un champ aux abords du rond-point formé par l'embranchement de la nouvelle section de

la route 5, sur le chemin de Princeville.

La motocyclette appartenait voici quelques semaines seulement, à l'un des deux adolescents qui ont trouvé la mort sur une motocyclette non loin de Princeville.

L'agent Gérard Garneau, de la Sûreté provinciale, détachement de Victoriaville, a procédé aux diverses constatations d'usage.

maintenant mettre un terme à cet abus.

Ça porte à réfléchir!

Le jeune Denis Rodrigue, 18 ans, de Plessisville, s'en est heureusement tiré avec des égratignures, lorsque sa motocyclette est allée plonger dans un champ aux abords du rond-point formé par l'embranchement de la nouvelle section de

la route 5, sur le chemin de Princeville.

La motocyclette appartenait voici quelques semaines seulement, à l'un des deux adolescents qui ont trouvé la mort sur une motocyclette non loin de Princeville.

L'agent Gérard Garneau, de la Sûreté provinciale, détachement de Victoriaville, a procédé aux diverses constatations d'usage.

Pas question pour le moment de peindre

VICTORIANVILLE (JD) — La Commission scolaire de Victoriaville a reporté à plus tard l'étude d'une demande du service d'orientation de la Commission scolaire régionale des Bois-Francis, de rafraîchir les murs du rez-de-chaussée à la résidence de la rue Poitras.

Le président de la CS locale, M. Clément Cantin, a soumis un projet à ses collègues par lequel la résidence pourrait être vendue en posant, comme condition, que l'édifice se-

rait loué à la Commission scolaire régionale des Bois-Francis. Les commissaires devaient poursuivre la discussion à huis clos lundi soir.

Présentement, la régionale verse annuellement \$2,554 à la Commission scolaire de Victoriaville pour les services de la résidence.

Le scoutisme contribue dans une large part à l'avenir de notre société (Poirier)

VICTORIANVILLE (ML) — "Le scoutisme contribue dans une large part à l'avenir de notre Société", a lancé sans ambages le maire P.-A. Poirier, lors du lancement de la campagne de souscription en faveur des scouts de Victoriaville.

Les scouts de Victoriaville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans. En raison de l'usure normale de ce matériel, il est devenu urgent de faire quel-ques achats et les objets nécessaires sont très dispendieux.

L'objectif de la sollicitation a été fixé à \$2,000 et se déroulera jusqu'au 18 novembre. Ainsi on peut dire que tous les foyers de la ville seront visités cette semaine ou la semaine prochaine pour faire l'achat de sacs de "peanuts" aux profits des scouts.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel. Dans la lettre, le conseil de ville est loué pour le travail accompli en 1967 au domaine de la récréation en réalisant la première étape d'un parc et d'une plage municipale. Le maire Talbot a souligné qu'une telle lettre d'appréciation était un encouragement pour les membres du conseil de ville et de la CML.



LA ROUTE 5 EST TOUJOURS FERMÉE — Malgré la clôture qui ferme l'accès à la nouvelle section de la route 5, à la hauteur de Victoriaville, certains automobilistes dérogent à la loi en s'y aventurant. Quelques uns d'entre eux ont eu une bien désagréable surprise lorsque des policiers provinciaux les attendaient à la sortie.

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire Talbot a souligné qu'une telle lettre d'appréciation était un encouragement pour les membres du conseil de ville et de la CML.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire a également expliqué que la campagne de "Pi Not" des scouts de Vic-

torianville ont mis en commun leur matériel de campement qui sert déjà depuis près de 10 ans.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

\$22,000 pour la préparation du plan d'urbanisme et de zonage

PRINCEVILLE (Par B.) — Le conseil municipal de Princeville a conclu une entente avec le Bureau d'études municipales et régionales du Québec pour la préparation d'un plan d'urbanisme et de zonage. Selon cet accord, il en coûtera \$22,000 pour l'établissement d'un tel plan.

Le premier magistrat de Princeville a fait remarquer, à l'assemblée de novembre, que deux aspirants avaient déjà offert leurs services pour occuper le poste vacant. D'autre part, M. Jean-Claud Labbé a été choisi pour compléter le groupe des directeurs à l'oeuvre à la Commission municipale des loisirs.

On déplore le fait que les services semblent moins efficaces qu'auparavant malgré une augmentation de tarifs.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire Talbot a souligné qu'une telle lettre d'appréciation était un encouragement pour les membres du conseil de ville et de la CML.

Le conseil a adopté à l'unanimité une résolution de félicitation à l'endroit de M. Jean-Noël Roux, qui vient de démissionner de son poste de membre de la CML.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire Talbot a souligné qu'une telle lettre d'appréciation était un encouragement pour les membres du conseil de ville et de la CML.

Le conseil a adopté à l'unanimité une résolution de félicitation à l'endroit de M. Jean-Noël Roux, qui vient de démissionner de son poste de membre de la CML.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire Talbot a souligné qu'une telle lettre d'appréciation était un encouragement pour les membres du conseil de ville et de la CML.

Le conseil a adopté à l'unanimité une résolution de félicitation à l'endroit de M. Jean-Noël Roux, qui vient de démissionner de son poste de membre de la CML.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire Talbot a souligné qu'une telle lettre d'appréciation était un encouragement pour les membres du conseil de ville et de la CML.

Le conseil a adopté à l'unanimité une résolution de félicitation à l'endroit de M. Jean-Noël Roux, qui vient de démissionner de son poste de membre de la CML.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire Talbot a souligné qu'une telle lettre d'appréciation était un encouragement pour les membres du conseil de ville et de la CML.

Le conseil a adopté à l'unanimité une résolution de félicitation à l'endroit de M. Jean-Noël Roux, qui vient de démissionner de son poste de membre de la CML.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire Talbot a souligné qu'une telle lettre d'appréciation était un encouragement pour les membres du conseil de ville et de la CML.

Le conseil a adopté à l'unanimité une résolution de félicitation à l'endroit de M. Jean-Noël Roux, qui vient de démissionner de son poste de membre de la CML.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire Talbot a souligné qu'une telle lettre d'appréciation était un encouragement pour les membres du conseil de ville et de la CML.

Le conseil a adopté à l'unanimité une résolution de félicitation à l'endroit de M. Jean-Noël Roux, qui vient de démissionner de son poste de membre de la CML.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire Talbot a souligné qu'une telle lettre d'appréciation était un encouragement pour les membres du conseil de ville et de la CML.

Le conseil a adopté à l'unanimité une résolution de félicitation à l'endroit de M. Jean-Noël Roux, qui vient de démissionner de son poste de membre de la CML.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire Talbot a souligné qu'une telle lettre d'appréciation était un encouragement pour les membres du conseil de ville et de la CML.

Le conseil a adopté à l'unanimité une résolution de félicitation à l'endroit de M. Jean-Noël Roux, qui vient de démissionner de son poste de membre de la CML.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire Talbot a souligné qu'une telle lettre d'appréciation était un encouragement pour les membres du conseil de ville et de la CML.

Le conseil a adopté à l'unanimité une résolution de félicitation à l'endroit de M. Jean-Noël Roux, qui vient de démissionner de son poste de membre de la CML.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire Talbot a souligné qu'une telle lettre d'appréciation était un encouragement pour les membres du conseil de ville et de la CML.

Le conseil a adopté à l'unanimité une résolution de félicitation à l'endroit de M. Jean-Noël Roux, qui vient de démissionner de son poste de membre de la CML.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire Talbot a souligné qu'une telle lettre d'appréciation était un encouragement pour les membres du conseil de ville et de la CML.

Le conseil a adopté à l'unanimité une résolution de félicitation à l'endroit de M. Jean-Noël Roux, qui vient de démissionner de son poste de membre de la CML.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire Talbot a souligné qu'une telle lettre d'appréciation était un encouragement pour les membres du conseil de ville et de la CML.

Le conseil a adopté à l'unanimité une résolution de félicitation à l'endroit de M. Jean-Noël Roux, qui vient de démissionner de son poste de membre de la CML.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire Talbot a souligné qu'une telle lettre d'appréciation était un encouragement pour les membres du conseil de ville et de la CML.

Le conseil a adopté à l'unanimité une résolution de félicitation à l'endroit de M. Jean-Noël Roux, qui vient de démissionner de son poste de membre de la CML.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire Talbot a souligné qu'une telle lettre d'appréciation était un encouragement pour les membres du conseil de ville et de la CML.

Le conseil a adopté à l'unanimité une résolution de félicitation à l'endroit de M. Jean-Noël Roux, qui vient de démissionner de son poste de membre de la CML.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire Talbot a souligné qu'une telle lettre d'appréciation était un encouragement pour les membres du conseil de ville et de la CML.

Le conseil a adopté à l'unanimité une résolution de félicitation à l'endroit de M. Jean-Noël Roux, qui vient de démissionner de son poste de membre de la CML.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire Talbot a souligné qu'une telle lettre d'appréciation était un encouragement pour les membres du conseil de ville et de la CML.

Le conseil a adopté à l'unanimité une résolution de félicitation à l'endroit de M. Jean-Noël Roux, qui vient de démissionner de son poste de membre de la CML.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire Talbot a souligné qu'une telle lettre d'appréciation était un encouragement pour les membres du conseil de ville et de la CML.

Le conseil a adopté à l'unanimité une résolution de félicitation à l'endroit de M. Jean-Noël Roux, qui vient de démissionner de son poste de membre de la CML.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

Le maire Talbot a souligné qu'une telle lettre d'appréciation était un encouragement pour les membres du conseil de ville et de la CML.

Le conseil a adopté à l'unanimité une résolution de félicitation à l'endroit de M. Jean-Noël Roux, qui vient de démissionner de son poste de membre de la CML.

Les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de félicitations qui leur était adressée par le cercle Social et Culturel.

104, NORD RUE NOTRE-DAME

SHERBROOKE, MERCREDI, 8 NOVEMBRE 1967

104, NORD RUE NOTRE-DAME

5



CORRECTION DE LA POSTURE — La correction de la posture est indispensable pour tous les élèves et les adolescents qui suivent des cours de ballet. La vignette fait voir un professeur enseignant quelques techniques à ses élèves.

Innovations à la filiale thetfordoise de l'Atelier de ballet classique

THETFORD MINES (MD) — L'Atelier de ballet classique de Montréal a apporté cette année quelques innovations à sa filiale de Thetford Mines, sous la direction de M. Alban Lessard.

Les dirigeants de l'Atelier de ballet classique ont mis au point un plancher de bois et des barres fixes afin d'assurer aux élèves le matériel nécessaire pour un entraînement sérieux et une protection adéquate contre les accidents.

Le progrès constant des élèves de l'école de Thetford Mines est contrôlé par les directeurs de l'Atelier de ballet classique, Mme Diane St-

Le nombre d'accidents de la route monte en flèche à Thetford

THETFORD MINES (MD) — Les accidents de la circulation ont monté en flèche dans les limites de la ville de Thetford Mines au cours du mois d'octobre. Le rapport mensuel de la police montre qu'il s'est produit 44 accidents de la circulation en octobre dernier dans la ville de l'amiante, comparativement à seulement 31 le mois précédent.

Un grand total de 11 personnes ont subi diverses blessures dans ces accrochages qui ont totalisé des pertes matérielles de \$19.297. Le moyenne de dégâts par accident se chiffre à \$438,36.

Élément destructeur — Les dommages matériels attribuables à l'élément ont également fait un bond appréciable pour atteindre le chiffre de \$59.105. Les sapeurs ont reçu 13 appels, dont six pour des feux sans dommage. On ne rapporte aucune fusée alarme.

Toujours en octobre dernier, les membres de la force constabulaire de Thetford Mines ont distribué un grand total de 204 billets d'infraction. Des lettres d'avis ont été adressées à 101 contrevenants. Finalement, un signale que 115 plaintes ont été logées au poste de police, au regard de 142 pour le mois précédent. Pour les plantes et les billets d'infraction, des diminutions ont été enregistrées comparativement avec le mois de septembre.



"TOUR DU CHAPEAU" — Deux joueurs de la ligue Dépression de Thetford Mines ont été les premiers à enfilez trois rondelles dans les filets ennemis au cours d'une même joute. Il s'agit de Gaetan Thivierge et Roger Drouin. Ils ont reçu le nouveau trophée "Tour du chapeau" offert par la brasserie Dow. De gauche à droite, Gaetan Thivierge, M. Maurice Legendre, représentant de la brasserie, pour la région, Roger Drouin, et M. Lucien Provencal, président de la ligue Dépression.

40 jeunes Japonaises au festival d'arts populaires de Thetford

THETFORD MINES (MD) — Le festival d'arts populaires a été célébré le 11 novembre à Thetford Mines, mettant en vedette une troupe de 40 jeunes Japonaises, portant les couleurs du centre culturel japonais de Don Mills, Ontario.

Ensemble Sansai — L'ensemble Sansai, qui signifie troisième génération, a été fondé en 1964 par son directeur musical actuel, M. Harry Kumano, et il a été parrainé par le Centre culturel japonais du Canada, situé à Don Mills, Ontario.

Ensemble Sansai — L'ensemble Sansai, qui signifie troisième génération, a été fondé en 1964 par son directeur musical actuel, M. Harry Kumano, et il a été parrainé par le Centre culturel japonais du Canada, situé à Don Mills, Ontario.

Thetford réglemente l'évaluation des terrains de golf locaux

THETFORD MINES (MD) — En vertu des pouvoirs conférés par l'article 322-A de la loi des cités et villes, le gouvernement municipal de Thetford Mines a unanimement résolu de réglementer l'évaluation des terrains de golf situés sur son territoire.

Le rôle d'évaluation de la cité mentionnera néanmoins la valeur réelle du terrain et le sur fait enregistré suivant le montant des taxes qui, sans le présent règlement, serait exigible.

Si ce terrain cesse d'être utilisé conformément à l'article 1 du présent règlement, la différence entre le montant des taxes exigibles selon la valeur réelle et celui qui a été effectivement payé devient due et est perçue au même titre que d'autres taxes municipales avec intérêt au taux de 5 pour cent composé annuellement.

Si le terrain cesse en partie d'être utilisé conformément à l'article 1, la différence mentionnée à l'article 3 devient due en proportion de la superficie.

Conformément au paragraphe 3 de l'article 322-A, le présent règlement ne pourra être abrogé dans les dix ans de son adoption.

L'association ou corporation intéressée aura droit à la réduction de taxes qu'après avoir fait enregistrer suivant le code civil un acte décrivant le terrain visé et par lequel elle accepte l'obligation éventuelle prévue aux articles 3 et 4 du présent règlement.

Chronique municipale

DISRAËLI (HD) — Les résidents du rang de Lambton se déclarent extrêmement satisfaits du fait que le chemin reliant Disraëli à Lambton a été récemment pavé en asphalte sur une longueur très appréciable, ont jusqu'au rang XII (A. Blais). On sait que ces résidents ont le service postal R.R. no 2.

C'est le temps de l'année où l'on met la dernière touche pour mettre en branle les travaux qui seront exécutés en vertu du programme d'aide, ou travaux d'hiver. Dans ce programme trace par les conseillers de la campagne de Disraëli, il est question de coupe de branches le long des routes, terrassements de chemins, creusement de fosses, élargissement de chemins secondaires, formes de chemin, etc.

Un coût approximatif a été fixé à \$65.000, et l'on compte obtenir au moins \$54.000, sur ce montant en aide fédérale-provinciale. On intercedera pour obtenir du 100% si possible, cependant. En attendant, la corporation tentera de supporter la différence par les moyens ordinaires mis à sa disposition, au lieu de prélever sur les biens-fonds une taxe spéciale pour couvrir cette différence.

Parmi les comptes divers, on remarque une somme de \$131,34 affectée à des frais parafiscals du conseil du village. Exemple: \$100 pour loyer annuel de la salle de l'hôtel de ville pour réunions du conseil, le tiers du coût d'illumination de la croix de l'année sainte soit \$26,98 et le tiers de l'entretien, soit \$27,36.

M. René Boucher, secrétaire du conseil de comté qui donnait récemment sa démission comme tel, adressait une lettre circulaire à tous les conseils municipaux de W. H. pour les aviser de voir à se conformer à l'article 127 du code municipal, article en vertu duquel la liste des lots ou propriétés à être envoyés au conseil de comté pour être vendus doit être rendue à Ham-Nord le 10 avant le 30 décembre 1967.

Dans le passé, M. Boucher faisait un travail supplémentaire qu'il n'était pas tenu de faire en accomplissant des désignations et sommes de chaque lot à être vendus. Les secrétaires municipaux sont tenus d'envoyer chaque lot ou partie de lot séparément et non en bloc. Mlle Madeleine Lamoureux, qui prendra officiellement la charge de secrétaire du comté le 1er décembre, a elle-même été mise au courant de la chose et la liste devrait lui être transmise dans le délai voulu et de la manière exigée par la loi, afin de permettre au bureau de la transmettre à Québec pour publication dans la gazette officielle en temps et lieu.

Le conseil, en rapport avec les travaux d'hiver saison 1967-1968, demandait récemment au ministère des Affaires municipales, la permission de faire un emprunt temp. aire pour servir en cas de besoin en attendant la ristourne des gouvernements pour payer lesdits travaux d'hiver.

Les ingénieurs ont reçu les instructions nécessaires pour commencer incessamment les travaux de construction et réparation d'un pont sur la rivière Jackman dans le rang 12.

Le ministère de la Voirie est prêt à négocier avec la corporation pour l'entretien à la circulation automobile en hiver d'un bout de chemin d'une longueur approximative d'un peu plus d'un mille. La corporation a le loisir de choisir un entrepreneur de son choix pour faire cet entretien. Le gouvernement lui accordera un certain pourcentage sur l'entrepreneur, etc. M. Paul Gouin a été choisi pour faire cet entretien au cours de la prochaine saison au même prix que l'an dernier.

Les autres sections de chemins généralement entretenues en hiver le seront encore cette année et vraisemblablement par les entrepreneurs ordinaires. Les contrats sont prêts à être signés en ce sens. Plusieurs ont déjà offert leurs services.

Le ministère de la Voirie faisait récemment une offre au conseil de la paroisse en ce qui regarde le sel pour les chemins, quitte à fournir les prix et conditions sur demande. On avisera.

Le même conseil se ferait une réserve de sable pour ses chemins en vue de la prochaine saison d'hiver.

Le ministère de la Santé réclamait récemment l'approbation du conseil de la paroisse avant de donner à un particulier résidant sur le chemin de Coleraine, la permission de prendre à sa résidence deux patientes de Saint-Ferdinand d'Halifax.

On procédait à la séance du conseil de novembre à l'engagement du personnel qui s'occupera de l'entretien des chemins pendant l'hiver 1967-1968. Ainsi, M. André Bourgault a été engagé comme opérateur du camion (charrie) au salaire hebdomadaire de \$80, plus sa part, M. Philippe Gosselin a été engagé comme opérateur de la soufflerie à neige au prix de \$1,50 l'heure, et ce, à temps partiel.

Jean Fradette toujours en fête!

THETFORD MINES (AG) — Le Thetfordois Jean Fradette conserve toujours la tête des compteurs chez les Canadiens de Thetford Mines, avec un total de 24 points, 4 de plus que Claude Chartré.

Richard Brunet est toujours le joueur le plus puni ayant passé 54 minutes au pénitencier. Par contre, Pierre Gagné est maintenant le seul joueur qui n'a eocpe d'aucun ne punition depuis le début de la présente campagne.

En 6 joutes locales, les Canadiens ont attiré 12.455 spectateurs pour une moyenne de 2.076 par joute.

Voici le classement des compteurs:

Table with 4 columns: Name, Points, Goals, Assists. Jean Fradette: 24, 12, 24. Claude Chartré: 20, 10, 20. Pierre Gagné: 6, 9, 15. Richard Lemieux: 7, 3, 10. Pierre Jutras: 4, 6, 10. Raymond Brunet: 2, 8, 10. André Mizeko: 1, 9, 10. Normand Gratton: 5, 4, 9. Richard Martin: 5, 4, 9. Carol Bellemare: 2, 7, 9. Mario Lambert: 3, 5, 8. Gaery Connelly: 3, 2, 5. Claude Moreau: 0, 5, 5. Bruno Landry: 0, 2, 2. Jean-Roch Lessard: 0, 1, 1. Jacques Garneau: 0, 1, 1.

La Légion canadienne continuera, en fin de semaine, la vente de coquelicots, au profit des anciens combattants handicapés ou dans le besoin.

La préparation de la semaine intensive de pastorale se poursuit à St-Maurice, sous la présidence de M. Gratien Veilleux. Une réunion d'information se tiendra ce soir à 8 heures au couvent d'Youville, à l'intention de tous ceux et celles qui ont été invitées à collaborer à l'organisation de cette campagne.

À la lumière de la dernière assemblée du conseil municipal, il semble qu'un citoyen de la ville songe à poser sa candidature à la mairie de Thetford Mines aux élections municipales de novembre '68. Il s'agit de M. Jean Carrier, un assidu des assemblées des gouvernements municipaux.

La Voirie provinciale propose un contrat d'entretien pour Ham Nord

QUÉBEC (CD) — Le ministère de la Voirie propose un contrat d'entretien à la municipalité de Ham-Nord (Wolfe). Relativement au service de déneigement sur le service de l'église, la route du 10e rang, les chemins du 10e et 11e rang, autant de voies de raccordement situées dans le canton de Ham-Nord, le ministère consent à verser à la municipalité \$700 le mille (le projet vise l'entretien sur près de 4 milles de routes), en attendant que le conseil prenne à sa charge cet entretien. M. Maurice Blancher, divisionnaire de Cookshire, a été pré-élu à préparer un contrat en conséquence. L'information fut transmise à Québec par le député de Wolfe, M. René Lavoie.

LES QUILLES

BLACK LAKE (RT) — Voici le classement des différentes équipes aux quilles à Black Lake.

Dans la ligue des Petits, le Serge Poulin, 89, qui a également le plus haut dossier, 170. Les trois plus hautes moyennes appartiennent à Claude Grenier, Sylvie Provencal et Serge Poulin.

Dans la ligue des Étoiles, le classement se fait comme suit: Lake Asbestos, Disraëli, B.C. Mine, Flinkote, Mercier Marine et Fournier Steel.

Les records à battre appartiennent à Michel Isabel, 234, André Morin, 551, Lake Asbestos 736, Lake Asbestos 2054.

Les meilleures moyennes appartiennent à André Morin, Luc Allaire, Michel Isabel, Yvon Toupin et J. Marc Yoris.

Enfin, dans la ligue Indépendante, les positions des équipes sont les suivantes: B. L. Telediffusion, Caisse populaire Lachance Esso, Ferronnerie Amiante, Robert Auto Parts, Hôtel Manoir Centre culturel et Magasin Leblanc.

Les records à battre sont ceux de Normand Fortier, 224, Guy Gagné, 339, Ferronnerie Amiante, 791, et Ferronnerie Amiante, 2149.

Les meilleures moyennes appartiennent à Yvon Lemoine, Jacques Girard, Claude Provencal, Emile Guillemette et Siméon Blais.

22 diplômes remis

ASBESTOS — Lors de la clôture des cours de policiers auxiliaires, qui a eu lieu au club de la Légion des Frontiers d'Asbestos, 22 personnes ont reçu leur diplôme.

C'est ce qu'a affirmé M. Jean-G. Denault, de Sherbrooke, coordonnateur des cours. Ces cours étaient donnés par la Protection civile du Québec, groupe 551.



LIGUE INTER-COLLEGEIALE — L'école Normale a disposé de l'école secondaire par le pointage de 6 à 0 lors de la joute inaugurale de la ligue de hockey inter-colleégiale de Thetford Mines. Outre les capitaines des clubs en lice, l'abbé André Châteaufort, représentant du Collège Classique; Gaston Veilleux, président de la ligue; Roland Marcoux, président de la Commission municipale des loisirs, et Emery Argouin, représentant du comité des sports.

Patinoire réglementaire pour la population de Disraëli?

DISRAËLI — Le conseil du village songe sérieusement à faire ériger une patinoire de grandeur réglementaire pour l'amusement des patineurs dans le cours de la saison d'hiver.

A cet effet, on verra s'il y a moyen de prendre des arrangements avec les dirigeants des Loisirs Aramis de Disraëli Inc., pour faire comme d'habitude ou bien s'il y aurait lieu de faire l'érection de cette patinoire ailleurs, sur un terrain de la corporation qui, éventuellement, pourrait bien devenir un terrain de jeux officiel municipalité.

A tout événement, la séance de lundi fut ajournée à vendredi pour permettre au bureau de direction actuel des Loisirs de venir s'entendre avec les membres du conseil à ce sujet.

On sait que le gouvernement songe sérieusement à fonder un ministère des loisirs et des sports dès la prochaine session. Il se pourrait bien que cette question influence quelque peu la décision future des membres du conseil du village qui aimeraient bien, comme d'autres municipalités, se qualifier pour retirer des oeuvres du gouvernement eux aussi.



CMAMPIONNAT — La paroisse St-Adrien d'Irlande s'est méritée le championnat des Journées agricoles '67. Un chèque de \$75 a été remis à l'oeuvre des terrains de jeux de l'endroit par la Commission des Journées agricoles de Thetford Mines. De gauche à droite, l'abbé Painchaud, curé de St-Adrien d'Irlande; Mlle Lauréanne Jacques, reine des Journées agricoles; MM. Eugène Labranche, président de l'OTJ de St-Adrien d'Irlande; Eugène Couture, vice-président de la Commission des Journées agricoles, et Raymond Vachon, président du club Kiwanis.

Chronique municipale

DISRAËLI (HD) — Lors de la séance régulière de novembre, le conseil du village fut saisi d'une demande de la part d'une association locale à l'effet d'être exempté de taxe d'amusement vu qu'elle protestait de faire toute une série de bingo pour renflouer ses finances. Le conseil, devant une telle demande, s'est contenté de dire qu'il n'y avait pas lieu d'exempter de taxe d'amusement vu que les bingo sont défendus par la loi et que la corporation ne peut naturellement les encourager.

La Régie des transports demandait récemment à la corporation de ville de Disraëli si elle avait des objections à ce que des transports nouveaux soient établis dans les environs de Weedon-St-Gérard, St-Gérard-Stratford, Weedon-Disraëli et autres. Le conseil n'a pas eu d'objections.

Un résident de l'avenue Champlain, a fait une demande au conseil à l'effet de faire certaines réparations à un trottoir jugé trop haut non loin de son domicile.

Le conseil a jugé à propos d'envoyer une lettre de remerciements à la Chambre de commerce de Disraëli pour son succès remporté avec l'organisation du centenaire de Disraëli.

À la suite d'une visite effectuée à Disraëli le 5 octobre dernier, le commissariat des incendies a avisé le conseil du village que le problème de Disraëli relevait des ingénieurs en ce qui concernait la protection contre les incendies.

Le conseil verra à faire faire les réparations qu'il impose au camion de la municipalité par le garage Labbé de Disraëli. On fournira un homme de la corporation pour aider à ces réparations devant durer de 2 à 3 jours.

Le gouvernement a procédé à la pose d'asphalte dans plusieurs rues du village, complétant l'asphalte qui manquait pour se rendre aux trottoirs existants. On ne faisait cependant pas les entrées de garages ou de maisons privées; la chose se ferait plus tard sur les instructions du député Lavoie. Cette mise au point fut faite lors de la séance régulière du conseil lorsqu'un contribuable logea une plainte parce que son entrée de garage n'avait pas été faite.

Le conseil verra à faire la demande de lumières additionnelles de rues à l'Hydro-Québec, et ceci pour le bénéfice des rues Saint-Gérard et section des rues Gervais et 2e Rue.

Le conseil, qui est souvent appelé à régler certains cas d'urgence pour personnes dans le besoin, a décidé de conserver à cet effet une certaine somme, pour suppléer quand

Réunions des membres de l'UCC et des Foyers Notre-Dame de Black Lake

BLACK LAKE (RT) — Les foyers Notre-Dame de Black Lake se réuniront demain soir à l'occasion de la prochaine réunion mensuelle de l'Association.

M. Jean-Guy Garvin, professeur et chansonnier, traitera de la catéchèse à titre de conférencier.

La rencontre aura lieu à l'école St-Louis à 8 heures.

C'est ce soir que se tiendra la prochaine assemblée de l'UCC. Tous les paroissiens de St-Désiré du Lac-Noir sont cordialement invités à cette rencontre qui aura lieu à la salle paroissiale à 8 heures.

Granby emprunte \$1 million sur le marché des obligations

GRANBY — La ville de Granby empruntera la somme de \$1,000,000 sur le marché des obligations pour élever les emprunts temporaires qu'elle a dû contracter pour faire face à ses obligations immédiates.

Ce refinancement servira aux fins des prêts industriels et différents travaux acceptés par voie de règlements. L'un d'eux autorise l'emprunt d'une somme de \$200,000 pour aider à la construction de la nouvelle usine Danis et Frère, dans le nouveau parc industriel, à l'ouest de la ville de Granby; un autre emprunt de \$200,000 pour acheter l'usine occupée par la compagnie Harold Williams (1964) Ltée. Ces deux industries bénéficient de prêts consentis à même les fonds industriels de la ville. Cette dernière achète les usines pour ensuite les revendre à termes différés aux mêmes intérêts.

La balance de l'emprunt, soit \$800,000, servira au financement de différents travaux d'édifiés en vertu de règlements d'emprunts. Ces travaux comprennent la construction de l'égoût collecteur de la rue Denison, l'exécution de travaux d'égoût et d'aqueduc dans d'autres secteurs de la ville, et des travaux de navigation, etc.

Objection du conseil de Granby à la hausse des tarifs d'étudiants

GRANBY — Les autorités municipales de Granby se sont opposées à ce que les tarifs du transport en commun dans la ville de Granby soient majorés pour les étudiants. Par contre elles ont accepté une majoration du prix des billets pour les adultes.

La compagnie Verreault Transport Ltée a fait savoir aux membres du conseil qu'elle avait fait une demande à la Régie des Transports, dans le but de majorer ses tarifs pour le service en commun, dans les limites de la ville. M. Richard Verreault, président de la compagnie a souligné que la dernière augmentation dans les prix des billets remonte au 1er janvier 1963.

La compagnie soumet les nouveaux tarifs qui entrèrent en vigueur le 1er janvier 1968.

Pour les adultes, il en coûte \$0.20 le billet ou six billets-jour pour un dollar. Les prix sont actuellement de \$0.15 le billet ou huit pour un dollar. Les enfants âgés de moins de trois ans sont transportés gratuitement. En ce qui regarde les enfants-étudiants (3 à 11 ans), le prix au comptant sera de \$0.15 du billet ou de dix pour un dollar.

A ce dernier item, la compagnie projetait huit billets pour \$1.00. Les conseillers se sont montrés défavorables à la baisse du nombre de billets et ont opté à ce que dix billets, au lieu de huit, soient vendus aux étudiants pour la somme de \$1.00. Les étudiants bénéficient de ces tarifs sur la présentation de la carte d'identification aux cours et aux heures de classe.

Les brigadiers scolaires veulent \$1.75 l'heure du conseil de Granby

GRANBY — Les brigadiers qui assurent la protection des élèves à l'entrée et à la sortie des classes, ont présenté une pétition aux membres de conseil municipal de Granby, voulant que leur tarif horaire soit porté à \$1.75 l'heure. Présentement, ils reçoivent \$1.30 l'heure et s'accroissent un salaire moyen de \$39.50 par semaine.



Paul O. Trépanier, maire de Granby

Le maire Trépanier et les membres du conseil ont refusé cette augmentation, mais ont accepté de rendre une réponse affirmative, un comité présidé par le conseiller Orpha Choignier sera formé et étudiera la question. Les autorités municipales rendront leur décision au cours de la prochaine assemblée du conseil, lundi soir prochain.

Les brigadiers alléguent que leurs tarifs horaires n'ont pas été augmentés depuis plusieurs années, mais que les responsabilités sont devenues plus grandes à cause d'un nombre plus élevé d'étudiants fréquentant les institutions scolaires.

Les brigadiers scolaires font aussi allusion à l'augmentation du coût de la vie, qui grimpe sans cesse et qu'ils ont besoin d'un supplément pour faire face à leurs obligations.

Les écoles de la régionale Missisquoi: un lieu de rendez-vous pour les adultes

COWANSVILLE (AP) — Cette année, dans les écoles de la régionale Missisquoi, on est porté à croire qu'elles sont devenues le lieu de rencontre de toute la population adulte de ce territoire.

On se rappelle que l'opération départ de cette régionale fut la première à remettre au ministère de l'Éducation ses recommandations sur l'éducation permanente. Elle n'est venue pas la dernière dans son pourcentage d'adultes qui fréquentent les cours qui sont déjà organisés.

En effet, plus de 750 adultes fréquentent actuellement les cours du soir administrés par la régionale de Missisquoi en collaboration avec le ministre de l'Éducation.

Cette population adulte se répartit dans 45 classes s'échelonnant du niveau de la septième à la onzième année.

Le service d'éducation permanente donne des cours de 7ième année, 8ième et 9ième scientifique, 10ième commerciale et scientifique, 11ième année se-lettres et maths, 11ième commerciale garçons, 11ième commerciale filles comprenant l'option commis de bureau et l'option sténo-dactylo et des cours de pré-emploi à plein temps.

A cette population, qui fréquente déjà les cours du soir, viendra s'ajouter plus de 331 personnes qui se sont déjà inscrites aux cours de culture populaire. Ces cours comprennent la couture, l'ère, 2ième et 3ième série, la conversation anglaise, la conversation française et des cours de personnalité. Cette série de cours débute d'ici peu et les personnes intéressées peuvent encore s'y inscrire en communiquant avec M. Jacques Hillman, directeur de l'éducation permanente, au 741 Principale, Cowansville ou en communiquant à 263-2322.

Cette série de cours intitulée Culture populaire se donnera dans les écoles de Brigham, Cowansville, Frelighsburg, Knowlton, et Sutton.

De plus, dès le mois de janvier, la Commission scolaire régionale de Missisquoi organisera des cours d'arts culinaires pour les adultes de son territoire.

Dans cette région, l'éducation est non seulement le point culminant des discussions mais devient un élément de formation pour plus de 1,000 adultes.

Cours du soir à l'intention des cultivateurs de la région de Missisquoi

COWANSVILLE (AP) — La Commission scolaire régionale de Missisquoi, par l'entremise de M. Jacques Hillman, directeur de l'éducation permanente, noue pas les cultivateurs de cette région dans l'organisation des cours du soir.

En effet, le directeur de ce service est à organiser un comité spécialement pour ce secteur économique. Ce comité intitulé "Comité de formation professionnelle agricole des adultes" a pour fonction de déterminer les besoins des agriculteurs de la région sur le plan professionnel. Ce comité aura donc comme premier but de connaître les cours de perfectionnement que requièrent les éleveurs et les cultivateurs du territoire.

Enfin, ce comité cherchera des professeurs compétents qui auront pour tâche d'enseigner les cours qui correspondent aux besoins de la classe agricole.

Ce comité de formation professionnelle agricole débutera ses activités d'ici peu.

Jeunes joueurs de Cowansville avec les couleurs des Maroons

COWANSVILLE (AP) — L'instructeur Roland Meunier a eu la main heureuse en sélectionnant quatre jeunes recrues qui l'an dernier ont impressionné les amateurs de hockey de Cowansville.

Ces jeunes recrues ont de plus fort bien fait lors des journées d'exhibition.

Ces jeunes joueurs, qui passent aux Maroons Jr. de Waterloo, sont Michel Laussier, de Bedford, François Duguay, de Frelighsburg, et M.M. Roger Lafrance et Robert Richer, de Cowansville.

Tous les quatre, l'an dernier, jouaient pour des équipes de Cowansville.

Drummondville mieux connue grâce aux dépliants de la Chambre de commerce

DRUMMONDVILLE (FA) — La Chambre de commerce du comté de Drummond a contribué à mieux faire connaître la ville de Drummondville, en distribuant 70,131 dépliants touristiques expliquant les avantages de cette municipalité située au centre du Québec.

C'est ce que révèle un rapport émanant de l'organisme et fournissant les détails de la distribution jusqu'au 31 octobre dernier.

Distribution locale — Sur le plan local, la Chambre a distribué 24,228 dépliants dans les postes d'essence, 4,070 dans des restaurants, 3,650 chez les commerçants, 1,849 dans les industries, 3,125 dans les hôtels et motels, 2,136 dans les écoles, collèges et associations, 1,026 dans les banques et caisses populaires et finalement 1,822 à différents autres endroits.

A l'extérieur — Coursoil a déjà purgé une peine de quatre ans pour avoir saisi avec intention de nuire. Son complice, Robert, a déjà séjourné au pénitencier également. Il n'était pas représenté par procureur et la même peine lui a été imposée. On sait que c'est grâce à l'appareil "walkie-talkie" que le constable Normand Paquette a pu acquiescer de l'aide de ses confrères de travail pour conduire les deux voleurs au poste de police.

Tout le linge volé au magasin, une valeur de \$2,500, avait été retrouvé dans la voiture des deux hommes.

Faute de manteaux ils devront se réchauffer en prison

DRUMMONDVILLE (JRL) — Les deux cambrioleurs de la métropole pris sur le fait par le constable Paquette, au magasin Léon Volansky, ont été copés de deux ans de pénitencier, hier matin, devant le juge Benoit Turmel.

Il s'agit de Gilles Coursoil et Marcel Robert. Les deux hommes possédaient déjà un dossier judiciaire.

C'est Me Germain Juras qui a intercedé en faveur de Coursoil, soulignant qu'il était le seul soutien de sa mère, qu'il avait travaillé tout l'été à l'Expo et que le mefait était survenu au moment où son ami était venu visiter sa mère à Drummondville.

Coursoil a été condamné à 30 mois de prison, pour avoir chassé en temps prohibé. Le second chef, celui d'avoir chassé la nuit, a été rejeté par le juge Turmel.

Moisan tenu éloigné du volant d'une auto pour deux ans

DRUMMONDVILLE (JRL) — Le juge Benoit Turmel a interdit pour une période de deux ans, l'accès au volant d'une automobile, à J. Roger Moisan, qui s'est reconnu coupable hier matin, de fautes affablies, de trois délits de fuite et de conduite sans permis.

L'individu avait été intercepté par les constables de la ville de Drummondville, après une chasse mouvementée au cours de laquelle Moisan avait heurté trois voitures en stationnement.

Moisan devra en outre verser une amende globale de \$210 soit \$50 par chef, pour les fautes et les "hit and run" et de \$10 pour l'absence du permis de conduire.

La possession illégale de viande de chevreuil valu \$50 d'amende à Gérard Pinard et la confiscation du "matériel" saisi.

Dans une autre cause contestée, Roger Gamelin, de Pierreville, a été condamné à \$50 également, pour avoir chassé en temps prohibé. Le second chef, celui d'avoir chassé la nuit, a été rejeté par le juge Turmel.

Trois mois de prison à un "tireur" de Sorel

DRUMMONDVILLE (JRL) — Jean-Paul Courroy, qui fut libéré du pénitencier le 30 juin dernier, n'a pas connu beaucoup de succès dans sa tentative de convaincre le juge Benoit Turmel qu'il n'était qu'un "tir" dans la région de Sorel, avec un fusil de détail, hier matin, en Cour des sessions de la paix.

Courroy est cet individu appréhendé par les agents de la Sûreté provinciale de Drummondville, quelques heures après le cambriolage du camion postal, à St-Germain.

Après interrogatoire, il avait été établi que Courroy n'avait rien à faire avec le mefait.

Tout de même, le jeune homme était en même à St-Germain, avec une automobile "empruntée" dans la région de Québec. Il possédait un petit revolver (un vrai) et trois autres revolvers à plombs.

L'accusé soutient que les trois revolvers à plombs étaient hors d'usage et qu'il se proposait de les faire réparer.

Quoi qu'il en soit, le juge Turmel a conclu à trois mois de prison concurrents sur chaque chef, à l'égard de la loi.

Alerte sur le phénomène de l'enfant pauvre

DRUMMONDVILLE (JRL) — Le phénomène de "l'enfant pauvre" existe à Drummondville et dans la région.

Le travailleur social Louis Salois en vient à cette conclusion dans une étude publiée par La Seve, organe des Chantiers de Drummondville, et à son dire, "ce phénomène persistera si la société dont chacun de nous fait partie, ne fait pas des tentatives pour améliorer la situation."

Droits de l'enfant — M. Salois fait écho à la "déclaration des droits de l'enfant" publiée en 1959 par la commission des droits de l'homme, aux Nations unies et il se demande si ces principes sont respectés dans notre milieu.

Chiffres — Au domaine des statistiques, le travailleur social note que Drummondville se situait en avril dernier, à l'avant-dernier rang pour la moyenne des salaires, des villes du Canada ayant 10,000 habitants et plus.

En janvier dernier, environ 1,300 familles de Drummondville recevaient une assistance gouvernementale quelconque. Plus de 2,500 personnes étaient inscrites au bureau d'assurance-chômage.

D'autre part, à cause de situations économiques décrites par M. Salois, plusieurs milliers de familles à Drummondville, peut-être plus qu'ailleurs, doivent laisser de jeunes enfants au foyer pour aller gagner un supplément qui assurera un minimum vital à la famille.

"Avec les ressources matérielles que ces parents possèdent, sont-ils en mesure de respecter la déclaration des droits de l'enfant? Je crois qu'il faut en douter beaucoup!"

Pauvres — Parient des enfants plus pauvres que les pauvres, M. Salois souligne qu'en janvier 1967, au moins 500 enfants du territoire étaient placés à l'extérieur de leur foyer, soit en institution ou en foyer nourricier. À la même période, le Service de probation du ministère de la Famille et du Bien-être avait la responsabilité de 22 cas, c'est-à-dire des délinquants ou enfants placés sous leur protection, à cause de la mauvaise conduite des parents.

Tous ces chiffres sont pour des enfants dont l'agence du Service social de Drummondville s'occupe. Un bon nombre d'autres enfants sont privés d'un degré quelconque d'un soin jugé nécessaire et ces enfants ne sont pas sous notre responsabilité.

Le travailleur social se demande enfin de quoi sont privés ces enfants? "Matériellement, les pauvres manquent souvent du nécessaire vital et sont poussés par leur condition à partager l'insécurité matérielle et émotive de leurs parents, ce qui en fera souvent des instables chroniques, créant une période de condamnée en soi, pourra développer chez eux, une agressivité délinquante, étant dans l'impossibilité de partager les valeurs courantes de la société."

"Et tous les autres émotivement pauvres, peuvent prévoir les conséquences de leurs privations ou plus exactement de leurs frustrations? Nous savons que l'équilibre émotif de l'enfant ou sa structure mentale se forme entre l'âge de 0 à 6 ans. C'est pendant cette période et surtout au tout début, qu'il y a le plus grand besoin d'une attention affective que lui procure la mère et qui amènera chez lui la sécurité ou l'insécurité selon que celle-ci sera apte à remplir son rôle de mère."

Les parents appuient les revendications de l'APCQ

DRUMMONDVILLE (FA) — Les parents catholiques de Drummondville ont donné un appui de masse et non équivoque à toutes les revendications formulées par l'Association des parents catholiques du Québec, concernant la réforme scolaire dans la province.

Réunis en assemblée à la salle St-Joseph, quelque 200 parents et éducateurs de Drummondville se sont prononcés presque sans discussion sur trois résolutions distinctes.

La première résolution, comprenant sept articles, traitait du règlement no 1 et de l'atelier pédagogique, alors que les quatre autres de la deuxième résolution abordèrent la question de l'école et de la religion. Enfin, la dernière résolution définissait en six points la position de l'Association des écoles catholiques indépendantes.

Assemblée calme — Quoique les sujets abordés au cours de la soirée aient été de la plus haute importance, l'assistance n'a pas semblé résister vis-à-vis les demandes de l'Association. En fait, très peu de questions ont été posées et le vote pris à la fin de chacune des résolutions a été très clair.

C'est à la première résolution qu'il y a eu le plus d'opposants, particulièrement à l'article quatre qui prévoyait l'admission de commissaires d'écoles comme observateurs aux ateliers pédagogiques. Et là encore, le vote a été non équivoque puisque contre les 28 objections soulevées, il y a eu 136 personnes qui se sont prononcées pour cette mesure.

Atelier pédagogique — Les résolutions sur lesquelles se sont prononcés les parents de Drummondville, demandent tout d'abord que des expériences pilotes soient faites avant de généraliser la réforme scolaire, l'institution d'une enquête sur la réforme pédagogique à l'élémentaire, un appui à l'atelier pédagogique, l'admission des commissaires d'écoles comme observateurs à ces ateliers, le refus des ateliers pédagogiques fantômes ou qui n'ont pas de nom, la direction de l'école, le rejet de la co-éducation au niveau secondaire et un maximum de 1,000 enfants par chaque école polyvalente.

La religion — Par la deuxième résolution, les parents demandent le maintien des Commissions scolaires confessionnelles, la mise en place de Commissions scolaires neutres pour administrer les industries neutres, la formation de comités confessionnels et d'autres neutres pour avoir la responsabilité de chaque secteur et le maintien des écoles de formation des maîtres pour les catholiques ainsi que l'insertion des autres institutions selon les besoins.

Institutions indépendantes — Enfin, dans la troisième résolution, l'assemblée s'est prononcée en faveur de l'établissement d'un organisme pour établir les normes d'accréditation des institutions indépendantes, de former cet organisme de représentants des parents et du ministère, d'une loi pour garantir la qualité des services tout en laissant la liberté aux institutions indépendantes, de laisser choisir une vocation particulière à l'institution indépendante, de laisser l'institution indépendante libre dans le choix de son personnel, son orientation pédagogique et la possibilité de choisir ses élèves selon la vocation de l'école, et enfin, de subventionner ces institutions sur la même base que les écoles publiques.

La consultation populaire effectuée précédemment à travers la province se terminera le 12 novembre par un symposium qui se tiendra à Montréal.



PARENTS CATHOLIQUES — L'Association des parents catholiques du Québec a tenu une réunion d'information à Drummondville. Sur la photo, dans l'ordre habituel, on remarque M. Jacques Scalzo et Mme Marcel Paulhus, deux responsables locaux, Mme Adeline Mathieu, de l'Association provinciale, qui a dirigé l'Assemblée, MM. Paul-Emile Touchette, responsable diocésain de l'Association et André Goulet, responsable local. (Photo La Tribune, Drummondville)

Travaux d'accotement et d'irrigation exécutés au futur aéroport régional

COWANSVILLE (AP) — La population se rappellera sans doute que plusieurs cités de la région, dont celle de Cowansville, furent invitées à participer à l'érection d'un aéroport régional situé entre les villes de Farnham, Cowansville, Bromont, Granby, Dunham.

Déjà les travaux d'accotement et d'irrigation du sol sont faits. Mais, avant de continuer les travaux, les promoteurs de ce service doivent attendre l'autorisation du ministère fédéral des Transports à la suite de l'appel d'offres qui concerne l'exécution des travaux pour finir la piste d'envol qui aura 6,000 pieds.

Même s'il est un peu tard pour étendre une couche de béton, les promoteurs pensent pouvoir y faire poser d'autres matériaux qui permettraient l'utilisation de l'aéroport par les cités concourantes.

Soirée d'information régionale à Brigham

BRIGHAM (AP) — M. Aimé Martel, commissaire de Brigham, comté de Missisquoi, a organisé une soirée d'information pour les commissaires de ce territoire et à laquelle assistaient aussi les secrétaires-trésoriers.

Les commissions scolaires représentées à cette réunion furent celles d'Abéroux, Adamsville, Brigham, Cowansville, Farnham, Frelighsburg, Sutton, St-Alphonse de Granby, St-Ignace et Sweetsburg.

MM. Bernard Stewart, conseiller en gestion scolaire, Anselme Gélinais, conseiller technique régional, du ministère de l'Éducation, étaient les conférenciers invités par M. Aimé Martel, agronome attaché à l'école d'agriculture de Brigham, au poste de directeur.

Le commissaire

M. Anselme Gélinais, premier conférencier à prendre la parole a surtout parlé du rôle du commissaire face à l'évolution scolaire actuelle et des qualités nécessaires et indispensables à un tel rôle. Lors de cet exposé, il fut mentionné que le commissaire d'aujourd'hui en plus d'être disponible, désintéressé et honnête, doit surtout être un homme compétent, possédant des connaissances indispensables à une administration financière et pédagogique.

Pour sa part, M. Bernard Stewart a précisé que le budget d'une Commission scolaire, tout en respectant les directives et les normes du ministère, doit répondre à tous les besoins d'une Commission scolaire. De plus, M. Stewart a insisté sur les connaissances de l'élaboration de chaque partie constitutive du budget comme étant non seulement la préparation d'un jour, mais que le budget devient le guide constant de l'administrateur pour toute l'année scolaire.

Les commissaires et secrétaires-trésoriers présents ont participé activement à cette réunion par diverses questions qu'ils ont posées aux conférenciers.

Tous ont souhaité le renouvellement de soirées semblables. Ils ont demandé à M. Aimé Martel d'organiser régulièrement des réunions similaires qui favorisent les contacts entre les commissaires et qui leur permettent de compléter leurs connaissances dans le domaine scolaire.

Classes préfabriquées en six semaines à St-Léon de Cowansville

COWANSVILLE (AP) — Lors de l'ouverture des classes préfabriquées de l'école St-Léon de Cowansville, une centaine d'adultes du territoire, accompagnés par un nombre aussi imposant de jeunes, ont pu visiter les locaux préfabriqués ou trois cents étudiants reçoivent leur instruction.

À partir de 2 heures, la population a pu se rendre compte de ces classes qui furent érigées dans l'espace de six semaines.

Vers 4h30 p.m. le curé Antonio Petit, de la paroisse St-Thérèse de Cowansville, a béni l'édifice sous les yeux de différentes personnalités du milieu.

Plusieurs commissaires de la régionale de Missisquoi et de la région étaient présents lors de cette cérémonie.

Après la bénédiction, les commissaires présents furent invités à une réception civique qui leur fut donnée dans l'école St-Léon.

L'organisation de cette inauguration fut assurée par l'amicale St-Léon.

Soirée de danse au profit des scouts et des louveteaux

FARNHAM (AP) — Un groupement formé à Farnham pour aider les scouts et les louveteaux de cette municipalité, organise une soirée dansante et les profits seront versés à ce mouvement de jeunesse.

Cette soirée sera agrémente par les musiciens de l'orchestre Roireau, de St-Césaire et des liqueurs douces seront servies.

Cette soirée dansante au profit des scouts et louveteaux de Farnham le 25 novembre à 8h30 p.m.

Le président de ce comité d'entraide, M. Albert Robillard, invite la population à venir s'amuser lors de cette soirée tout en aidant les scouts et les louveteaux.

Médaille d'or à M. Antoine Williams

COWANSVILLE (AP) — Lors du concours d'embellissement des fermes organisé par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation tenu à l'exposition internationale de 1967, un citoyen de Missisquoi s'est mérité un premier prix.

C'est M. Antoine Williams, de l'Expo 67.

Williams, qui a remporté la palme pour le comté de Missisquoi et d'Érville a obtenu une médaille d'or, un chèque de \$200 et un diplôme.

M. Williams a reçu ces prix lors d'une réception qui s'est tenue à l'auditorium Dupont de l'Expo 67.

Arrestation de jeunes gens pour vandalisme

KNOWLTON (AP) — La population du territoire de Knowlton se souvient sans doute des actes de vandalisme qui s'étaient produits dans la nuit du 24 au 25 octobre aux cimetières du village de Broome et de Knowlton.

Lors de cette nuit, des vandales avaient renversé sur le sol plus d'une centaine de pierres tombales situées aux cimetières respectifs de Knowlton et de Broome.

À la suite de ces actes répréhensibles, la PP du bureau de Cowansville avait ouvert une enquête qui vient d'aboutir à l'arrestation de deux jeunes hommes de Knowlton âgés respectivement de 18 et 19 ans qui ont été appréhendés par les policiers de la Sûreté provinciale du bureau de Cowansville.

Alcoolisme en regard de la délinquance

DRUMMONDVILLE — A la dernière soirée d'information sur l'alcoolisme au Centre de consultation externe pour alcooliques à Drummondville, l'abbé Guy Charpentier, conseiller moral, a parlé de l'alcoolisme et de délinquance.

"Nous constatons presque tous les jours, dit-il, que la boisson est cause de délits plus ou moins sérieux. Ne vous est-il jamais arrivé de vous faire réveiller vers 3 heures du matin par un passant un peu trop bruyant? Il y a des délits qui sont les suites normales de l'alcoolisme, tels que conduite en état d'ébriété, refus de pourvoir, etc. Certains alcooliques constituent même un grave danger physique et moral pour leurs enfants. Certaines personnes prédisposées à être violentes, le deviendront sous l'effet de la boisson et se rendront coupables d'offenses plus graves. L'alcool agit alors comme un agent déclencheur. En général, les délits sont non prémédités chez les alcooliques. L'alcoolisme dans un foyer peut entraîner la délinquance chez les jeunes. Les entretiens du mois indiqueront des moyens positifs d'éviter cette conséquence possible."

Cette semaine, le conférencier invité sera le lieutenant Gratien Raiche, qui parlera du thème du mois: "Alcoolisme et délinquance".

Voyage en autobus organisé par l'APCQ à Montréal

DRUMMONDVILLE (FA) — La section locale de l'Association des parents catholiques du Québec organisera un voyage en autobus à Montréal, à travers la province se terminera le 12 novembre par un symposium qui se tiendra à Montréal.

Il suffit de communiquer avec un des responsables locaux pour réserver sa place à bord d'un autobus spécial. On peut rejoindre les responsables locaux en signalant 472-4812, 478-0402, 472-3054 ou encore 478-0621.

SHERBROOKE, MERCREDI, 8 NOVEMBRE 1967



A COATICOOK — De passage à Coaticook, hier, en marge de sa tournée dans la région, M. Pierre Bourgault, président national du RIN, a été reçu officiellement à l'hôtel de ville de Coaticook, où après un entretien avec les représentants des autorités civiles, il a été appelé à signer le livre d'or de la ville, avant de continuer sa route vers les Villes frontalières. Sur cette photo, M. P. Bourgault signe le livre d'or de Coaticook en présence du maire de l'endroit, M. C.-E. Audet. (Photo Rex, Coaticook.)

La région de Magog représentée au conseil central du RIN

Par J.-P. Lacasse

MAGOG, (exclusif à La Tribune) — D'ici le 1er décembre, la région sera représentée au conseil central du RIN et ce, à la suite de cette première tournée que l'effectif dans ce secteur. Cette tournée est une d'organisation tant au niveau de comités que de la région. C'est ce que déclarait hier soir le chef du RIN, M. Pierre Bourgault, lors d'une entrevue exclusive accordée à La Tribune. M. Bourgault s'est dit très satisfait de cette visite, si ce n'est de quelques incidents survenus à Sherbrooke, à l'hôtel de ville et à la firme Federal Packing de Magog. Le président du RIN a qualifié ces agissements de manque de savoir-vivre flagrant.

mais célèbre séjour du président de la République Française, le chef ministère a fait remarquer que cette visite avait eu des répercussions partout mais il s'est refusé à tout commentaire quant à la possibilité d'une rencontre De Gaulle-Bourgault. Lors de cet interview, M. Bourgault a souligné que, de plus en plus, "nous sommes dans le milieu travailliste puisque nous avons un programme qui peut les intéresser". Il a ajouté que cette situation était extrêmement importante pour Magog, ville où le RIN entre autres désire aider les ouvriers en connaissant leurs problèmes et en trouvant les solutions valables.

En Europe

M. Bourgault quittera la province à destination de la France, lundi prochain. Dans cette tournée, il prononcera plusieurs conférences tant à Paris qu'en province, et il a dit que ce voyage aura pour but maintes rencontres à un haut niveau. Cette tournée d'information se terminera le 28 de ce mois. Invite à commenter le désor-

Recherches — Le plus gros travail de l'année sur le plan recherche, au sein du RIN, sera entrepris d'ici quelques semaines alors qu'une étude sera effectuée relativement aux dix dernières années de la Confédération. Le "budget" d'un Québec souverain est selon le président du RIN d'une importance capitale et il devrait être terminé d'ici un an. Aujourd'hui, M. Bourgault sera dans Missisquoi, où un programme chargé l'attend.



RUE SANS ISSUE. — Dans la municipalité de Stanstead, il y a huit rues, sur un total de 18, qui sont sans issues ou, communément appelées "cul de sac". Sur la photo, on remarque la fin de la rue Parc, à Stanstead, sans issue. (Photo Studio André Papin, Rock Island.)

Plusieurs projets à l'étude pour "déboucher" les rues de Stanstead

STANSTEAD, (MD) — La célèbre question des rues sans issues de la municipalité de Stanstead a été étudiée par cette dernière, lors de l'assemblée mensuelle du conseil. On se souvient que le secrétaire de la Chambre de commerce des villes frontalières, M. Pierre Lavalley, se demandait si Stanstead "resterait bouchée longtemps". Le maire de Stanstead, ainsi que les conseillers, ont révélé, lors de l'assemblée, que ces questions étaient étudiées par les édiles et que plusieurs projets sont pratiquement complètes et, tant qu'il n'y aura pas de nouvelles constructions domiciliaires qui se feront dans de nouveaux développements, la municipalité n'entreprendra pas de construction de nouvelles rues, à cause du manque d'argent et de subventions pour de nouvelles rues. Par contre, aussitôt que des demandes pour l'extension ou le parachèvement de rues se fera, la municipalité prendra les démarches nécessaires pour en construire. La dette de la municipalité s'élève actuellement à environ \$45,000.

Assemblée du conseil de Coaticook remise au 20

COATICOOK, (AR) — En vertu d'une clause de la charte de la ville de Coaticook, la réunion régulière du conseil municipal ne sera pas tenue lundi prochain, mais lundi le 20 novembre. Cette clause de la charte a été faite dans le but de laisser écouler les délais légaux nécessaires entre une élection et la première assemblée, afin que les nouveaux conseillers puissent siéger et prendre part aux discussions et aux votes, dès leur première réunion.

Livraison du courrier par facteur à Lac-Mégantic à partir du 1er juillet 1968: à peu près certain

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Il est à peu près certain maintenant que la livraison du courrier par facteur se fera à partir du 1er juillet 1968, à Lac-Mégantic. C'est ce qu'a révélé, lundi, l'échevin Camille Filiolin, qui a déclaré que le ministre des Postes n'attendait plus qu'un numérotage adéquat des immeubles pour assumer le service, la ville comptant à présent un nombre suffisant de points de distribution du courrier. Ce service avait été demandé avec insistance par les corps publics, depuis quelques années.

Le maire Paul Leblanc a alors déclaré que, si les projets de travaux d'hiver étaient acceptés, tels que présentés, par les gouvernements fédéral et provincial, le numérotage des immeubles suivant des critères nouveaux serait effectué dans le cadre de ces travaux. Interrogé sur l'état des négociations entre la ville et le ministère des Travaux publics, relativement à la vente d'un emplacement pour l'érection d'un nouveau bureau de poste, le premier magistrat a répondu qu'une rencontre en-

Mme Lawrence Poirier est la reine du club d'équitation des Cantons de l'Est

MAGOG, (JPL) — Mme Lawrence Poirier a été élue reine du Club d'Equitation des Cantons de l'Est pour l'année 1968. Lors d'une réunion sociale qui avait réuni une centaine de membres à la salle Army et Navy, à Magog. Mme Poirier succède à Mme Arlene Whittier, qui avait tenu ce titre au cours des deux dernières années. L'ex-reine a couronné Mme Poirier, alors que le président lui présentait un bouquet de roses au nom du club. Elle a aussi reçu un trophée perpétuel qui a été décerné par M. Ernest Poirier, agent de la Brasserie O'Keefe. Par la même occasion, les membres ont honoré leur se-

L'APM de Magog travaillera conjointement avec le comité de l'atelier pédagogique

MAGOG, (JPL) — L'Association Parents-Maitres travaillera conjointement avec le comité provisoire de l'atelier pédagogique du secondaire, de même qu'avec la formation du comité provisoire de l'atelier pédagogique au primaire. C'est ce qui a été décidé, lors de la dernière assemblée de l'exécutif de ce conseil de cette association. Par ailleurs, M. Michel Gagnette a révélé que l'un des grands thèmes que l'Association étudiera avec ses membres, au cours des prochains mois, portera sur le travail scolaire.

qui sont en rapport avec l'enseignement au secondaire, de près ou de loin, sont cordialement invités à une réunion qui aura pour but l'étude et l'acceptation des règlements de l'atelier pédagogique. Cette assemblée aura lieu le 13 novembre courant, à 8 heures p.m., à la salle du couvent St-Jean-Bosco. Continué — D'autres réunions seront tenues au niveau du primaire, pour les mêmes personnes concernées, soit le 27 courant à la salle de l'École Pie X, le plus grand bien des enfants.

Coup de théâtre au conseil de Stanstead: l'inspecteur des travaux municipaux prêt à démissionner pour redevenir conseiller

STANSTEAD, (MD) — Un coup de théâtre a failli avoir lieu lors de l'assemblée du conseil de la municipalité de Stanstead, et aura probablement lieu mardi soir prochain, lors de l'assemblée ajournée. Ce coup de théâtre provient du fait que le nouvel inspecteur des travaux municipaux démissionnerait de son poste pour redevenir conseiller, s'il est demandé. Pourquoi? Deux conseillers ont demandé pourquoi la municipalité avait acheté le camion si elle ne s'en servait pas pour l'enlèvement de la neige, (achat qui avait été fait pour ces travaux). Pourquoi avoir acheté un gros camion alors qu'un petit ferait la même affaire? Les édiles étant indécis sur ce sujet, qui s'en vient de plus en plus d'actualité, le maire a proposé que l'on ajourne pour étudier cette question et résoudre le problème de l'enlèvement de la neige, du camion, et de l'inspecteur municipal. Il a été décidé d'ajourner mardi prochain, le 14 novembre. Ce n'est pas tout, au printemps, le nouveau conseiller McHarg démissionnerait de son poste pour redevenir inspecteur municipal, si on le veut, c'est-à-dire si le conseil accepte. Par contre, le maire Struthers et tous les conseillers ont trouvé que les travaux de tous les départements de la municipalité étaient en avance et bien exécutés. On sait qu'il manque deux conseillers dans cette municipalité, depuis plus de deux mois, et qu'ils n'ont pas encore été remplacés.

Pas d'accord sur les comités scolaires

MAGOG, (JPL) — Les membres de la Commission scolaire catholique de la cité de Magog ne favorisent pas l'organisation des comités scolaires et, à cet effet, ils ont fait parvenir une réponse à l'Association des Commissions scolaires du diocèse de Sherbrooke. L'organisation locale souligne que ce serait rem-

Pas de distribution de courrier le 11 novembre à Magog

MAGOG, (JPL) — Samedi, le 11 novembre, Jour du Souvenir, il n'y aura pas de distribution de courrier par les facteurs à Magog et sur les routes rurales environnantes. Les guichets seront fermés toute la journée au bureau de poste principal mais le colport des boîtes postales sera ouvert de 10 heures à midi. La levée des boîtes aux lettres de rue sera effectuée à l'heure habituelle du samedi, soit à 12h30.

Deux personnes blessées dans une collision à Magog

MAGOG, (JPL) Deux personnes ont subi des contusions multiples alors que le véhicule dans lequel elles prenaient place est entré en collision avec une autre automobile, à l'angle des rues Hall et St-Patrice, à Magog, vers 10 heures 30 a.m., hier. Les blessées sont Mme Alice Paquette, 33 ans, de Claremont, N.H., et Mme La-Sette Fortin, de RD 2, Boston Park, New York. Ces dernières voyageaient en compagnie de M. Frédéric Paquette, 33 ans, alors que l'auto de ce dernier a été happée par le véhicule de M. Jean-Guy Laverdure, 28 ans, du 324, St-Pierre. Elles ont été transportées à l'hôpital La Providence de Magog par les ambulanciers de la maison Brien. Les constatations d'usage ont été effectuées par le constable Pierre Goyette, de la police municipale. Les deux véhicules sont des pertes totales.

Une nouvelle ligue de hockey

ROCK ISLAND, (MD) — Une nouvelle ligue de hockey est sur le point d'être formée aux villes frontalières, à la suite de la vente de l'aréna Border au collège Wesley. L'exécutif de cette nouvelle ligue sera connu mercredi soir, lors d'une réunion extraordinaire qui aura lieu à la salle de l'hôtel Maple, de Stanstead, à compter de sept heures. On sait que les dirigeants du collège Wesley qui seront présents à cette réunion, ont révélé que plusieurs périodes de hockey seront disponibles pour les jeunes des villes frontalières. Cette ligue sera, selon les premiers rapports reçus, complètement indépendante du hockey mineur, et comptera trois équipes en plus d'une autre, soit le collège Wesley. Tous ceux qui seraient intéressés de jouer au hockey ou d'aider les équipes sont priés de bien vouloir se rendre à ce rendez-vous, mercredi soir, pour la formation d'une ligue de hockey pour les villes frontalières seulement. Dimanche après-midi, une rencontre a eu lieu entre plusieurs intéressés à l'hôtel de ville de Rock Island et le point final de ces discussions sera apporté lors de la réunion extraordinaire de mercredi soir. L'an dernier, une seule équipe, de Beebe, était formée et disputait des joutes à l'extérieur.

Assemblée annuelle de la Caisse populaire de Coaticook ce soir

COATICOOK, (AR) — La Caisse populaire de Coaticook tiendra, ce soir, sa 24e assemblée annuelle. Cette rencontre, à laquelle tous les sociétaires sont cordialement invités, se tiendra à la salle paroissiale St-Jean l'Évangéliste de Coaticook, et débutera à 8h p.m. Au cours de l'assemblée, les sociétaires pourront prendre connaissance des rapports financiers de cette coopérative, ainsi que des rapports annuels d'activités. Les sociétaires seront également appelés à se prononcer sur différentes questions de régime de la Caisse et à discuter des politiques de leur établissement. De plus, l'assemblée tiendra ses élections annuelles, et de nombreux prix de présence seront distribués.

Carreaux et Tréfiles se partagent la première position

MAGOG, (JPL) — Par suite des deux rencontres disputées dimanche soir, dans la ligue de hockey des 4 AS Labatt, les Carreaux et les Tréfiles se partagent la première position au classement, avec chacun trois points à leur actif. Les Piques et les Coeurs sont ex aequo au deuxième rang, avec un point chacun.

Grande semaine des loisirs féminins à Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC, (GD) — La grande Semaine des loisirs féminins a été officiellement ouverte au Centre Mgr Bonin de Lac-Mégantic alors que dames et jeunes filles étaient invitées à un thé musical. Les responsables de cette activité qui aura des ramifications dans toute la semaine ont procédé à la coupe d'un ruban symbolique en présence du président du Centre Mgr Bonin, M. Roch Quirion. L'après-midi a été consacré à un programme musical animé par M. J.-Arthur Poulin qui, au piano et à l'accordéon, a exécuté plusieurs pièces entraînantes. M. Denis Moore, psychologue à l'emploi de la Commission scolaire, a prononcé une courte conférence sur la nécessité des loisirs pour la femme, quelle que soit sa condition sociale et ses responsabilités. Un nombre imposant de dames avaient répondu à l'invitation qui leur avait été faite.

Trois causes rejetées: manque de précision

ROCK ISLAND, (MD) — La troisième séance de la Cour municipale, de Rock Island s'est déroulée hier avant midi. Quatre causes étaient inscrites à l'ordre du jour et trois d'entre elles ont été rejetées à cause du manque de précision dans les charges. C'est à la suite du rejet des trois causes que le juge, Me Albert Fréreau, a demandé au chef de police, M. Roland Fournier, de numéroté les parcmètres pour que l'accusation soit précise, et également de numéroté les bornes-fontaines pour ne pas avoir de l'incertitude quant à la situation exacte du délit. Ces recommandations ont également été suivies d'une autre visant à changer le système de billets, c'est-à-dire y ajouter le délai qu'a le coupable pour payer l'amende qu'il a contractée. C'est à cause de ces trois recommandations que trois causes ont été rejetées. À l'avenir, il faudra que la cause inscrite en Cour municipale soit précise quant au lieu de l'infraction et également que le billet soit mieux fait. Un automobiliste a été condamné à payer l'amende et les frais, pour avoir stationné sur la côte gauche, endroit qui est prohibé. Le juge Fréreau a tenu à préciser que le but de cette Cour n'était pas d'incriminer les gens mais de faire justice.

Le Federal Packing poursuit ses séances d'entraînement

MAGOG, (JPL) — Le club Federal Packing de Magog poursuit régulièrement ses séances d'entraînement en vue de l'ouverture des activités dans la ligue de ballon-bataï senior Inter-Cités. L'entraîneur Romeo Couture s'est dit très satisfait de la tenue de ses joueurs et, cette saison, quelques nouvelles figures s'ajoutent à l'alignement de l'an dernier. Lors d'une partie hors-courtois, une autre équipe du circuit, les Vikings, ont fait match nul avec un club de la Dominion Textile, 2 à 2, et ce après avoir déclassé certains clubs de la ligue Dépression de Sherbrooke. Fait à remarquer, la Dominion Textile comptait à ce moment des joueurs du club Fédéral, ce qui laisse prévoir un calibre de jeu de plus intéressants au cours des semaines à venir. On sait que, cette année, les rencontres seront disputées à l'aréna et non sur des patinoires extérieures, comme c'était le cas auparavant. Cette initiative aura certainement pour conséquences d'intéresser un plus grand nombre de sportifs à encourager leurs équipes favorites.

En quelques lignes

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Le Royal de Bill Turgeon affronte une fin de semaine des plus chargées... jeudi, il joue à Waterloo et, vendredi soir, il reçoit Theiford Mines tandis que, dimanche, le club Windsor est le visiteur. Toutes les sections des paroisses environnantes sont invitées à l'assemblée générale de la SSB de Lac-Mégantic, le 14 novembre, à 8 heures p.m., au sous-sol de l'église Ste-Agnès. Il ne faudra plus attendre longtemps, désormais, avant que la neige ne s'installe par de bon. L'escouade des autos volées de la Sûreté provinciale enquêtée présentement sur un présumé vol de camion commis outre quarante-cinq mille, le véhicule aurait été offert à un résident de Lac-Mégantic qui a fait faire une enquête. Le conseil de ville a remis pour étude un compte de \$601 présenté par Benoit Construction... ce compte présente les frais légaux encourus par cette firme lors des débats qui ont entraîné l'octroi du contrat d'entretien des chemins d'hiver et l'intérêt sur le dépôt de garanti de \$15,000 fait par cette compagnie comme gage de sa solvabilité.

Médaille d'or à M. Antoine Williams

COWANSVILLE, (AP) — Lors du concours d'embellissement des fermes organisé par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation tenu à l'exposition internationale de 1967, un citoyen de Missisquoi s'est mérité un premier prix. À cette occasion, M. Antoine Williams, qui a remporté la palme pour le comté de Missisquoi et d'Iberville, a obtenu une médaille d'or, un chèque de \$209 et un diplôme.

Cheval écrasé à mort près de St-Sylvestre

ST-SYLVESTRE, (RI) — Un cheval a été écrasé à mort à la suite d'un accident sur un chemin menant à St-Wenceslas. La voiture qui tirait a été complètement démolie. L'accident s'est produit lorsque les phares d'un automobile ont aveuglé le chauffeur d'une autre automobile, en l'occurrence M. M. Mathieu, de St-Wenceslas. M. Fréchette en fut quitte pour une bonne "peur bleue", n'ayant subi que des blessures mineures.

Arrestation de jeunes gens pour vandalisme

KNOWLTON, (AP) — La population du territoire de Knowlton se souvient sans doute des actes de vandalisme qui s'étaient produits dans la nuit du 24 au 25 octobre aux cimetières du village de Broome et de Knowlton. A la suite de ces actes ré-

Autre match nul

La deuxième partie a également donné lieu à une rencontre nulle. Pour les Carreaux, M. Clément a marqué avec l'aide de Y. St-Jacques et C. Beaulieu à compléter sur une passe de R. Rioux. Pour l'équipe adverse, M. Gagnette assisté de E. Turgeon et L. Bouffard a marqué avec l'aide de L. Bouffard et de M. Gagnette et E. Turgeon a scellé l'issue de la joute.

Arrestation de jeunes gens pour vandalisme

KNOWLTON, (AP) — La population du territoire de Knowlton se souvient sans doute des actes de vandalisme qui s'étaient produits dans la nuit du 24 au 25 octobre aux cimetières du village de Broome et de Knowlton. A la suite de ces actes ré-



SHERBROOKE, MERCREDI, 8 NOVEMBRE 1967

Si le Québec était indépendant: 9ème plus grand pays du monde

(Bourgault)

EAST ANGUS, (GP) — M. Bourgault a parlé dans sa ville natale où il était reçu à la salle du collège et où il parla "indépendance". "Vous avez entendu parler de nous par nos adversaires; on est des traités et on nous a donné toutes sortes de noms. "Pourquoi existons-nous? L'indépendance n'est pas quelque chose d'effrayant mais normale. C'est décider par soi-même. Jamais, depuis 400 ans, nous avons décidé de faire quelque chose nous-même. "En 1967, au Canada, nous avons la majorité, mais nous ne l'avons plus d'ici 15 ans et ça ne change pas. Nous ne voulons plus être une minorité; nous avons des pouvoirs et nous voulons nous en servir. "Nous avons été conquis par la force des armes et ça nous affecte encore en 1967. On essaye de nous faire croire qu'ils ont été bons pour nous, et c'est pas vrai. "Les industries secondaires sont concentrées en Ontario et presque pas au Québec. "Poussons plus loin, de continuer M. Bourgault, pour créer un emploi dans l'industrie secondaire de \$15,000 à \$30,000, il en coûte beaucoup moins pour créer la même industrie en Ontario. "En 1967, on ne possède rien, on a été remplacé, si non on aurait monté notre économie. Il reste une façon de s'en sortir: la force collective. L'état est tout ce qui nous appartient et c'est l'instrument de nos forces collectives, et il faut s'en servir. "L'indépendance est d'aller chercher ses pouvoirs sans lesquels nous ne pouvons rien faire."

"Le français n'est ni utile ni nécessaire au Québec pour gagner sa vie dans une compagnie anglaise. On est obligé de parler une autre langue et ça c'est de l'esclavage. "Etre bilingue, c'est être supérieur; quelle farce! "L'indépendance, c'est avoir des pouvoirs, c'est pouvoir se gouverner nous-mêmes sans nous empêcher de communiquer avec tous les autres pays. Si on obtient l'indépendance du Québec, on serait le neuvième plus grand pays du monde. C'est la première fois que nous avons la chance de faire cette bataille la plus importante de tout le Canada français. "M. Bourgault a ensuite répondu aux questions du public qui désirait obtenir des plus amples renseignements.



RUE SANS ISSUE. — Dans la municipalité de Stanstead, il y a huit rues, sur un total de 18, qui sont sans issues ou, communément appelées "cul de sac". Sur la photo, on remarque la fin de la rue Parc, à Stanstead, ... sans issue. (Photo Studio André Papin, Rock Island)

La région de Magog représentée au conseil central du RIN

Par J.-P. Lacasse

MAGOG, (exclusif à La Tribune) — D'ici le 1er décembre, la région sera représentée au conseil central du RIN et ce, à la suite de cette première tournée que l'effectue dans ce secteur. Cette tournée est une d'organisation tant au niveau de comités que de la région. "C'est ce que déclarait hier soir le chef du RIN, M. Pierre Bourgault lors d'une entrevue exclusive accordée à La Tribune. M. Bourgault s'est dit très satisfait de cette visite, si ce n'est de quelques incidents survenus à Sherbrooke, à l'hôtel de ville, et à la ferme Federal Packing de Magog. Le président du RIN a qualifié ces agissements de manque de savoir-vivre flagrant.

mais célèbre séjour du président de la République Française, le chef ministère a fait remarquer que cette visite avait eu des répercussions surtout dans le fait de tout remettre à la possibilité d'une rencontre De Gaulle-Bourgault. Lors de cet interview, M. Bourgault a souligné que, de plus en plus, "nous sommes dans le milieu travailleur puisque nous avons un programme qui peut les intéresser. "Il a ajouté que cette situation était extrêmement importante pour Magog, ville où le RIN entre autres désire aider les ouvriers en connaissant leurs problèmes et en trouvant les solutions valables.

Recherches

Le plus gros travail de l'année sur le plan recherche, au sein du RIN, sera entrepris d'ici quelques semaines alors qu'une étude sera effectuée relativement aux dix dernières années de la Confédération. Le "budget d'un Québec souverain" est selon le président du RIN d'une importance capitale et il devra être terminé d'ici un an. Aujourd'hui, M. Bourgault sera dans Missisquoi, où un programme chargé l'attend.

En Europe

M. Bourgault quittera la province à destination de la France, lundi prochain. Dans cette contrée, il prononcera plusieurs conférences tant à Paris qu'en province, et il a dit que ce voyage aura pour but maintes rencontres à un haut niveau. Cette tournée d'information se terminera le 28 de ce mois. Invité à commenter le désor-



A COATICOOK — De passage à Coaticook, hier, en marge de sa tournée dans la région, M. Pierre Bourgault, président national du RIN, a été reçu officiellement à l'hôtel de ville de Coaticook, où après un entretien avec les représentants des autorités civiles, il a été appelé à signer le livre d'or de la ville, avant de continuer sa route vers les Villes frontalières. Sur cette photo, M. P. Bourgault signe le livre d'or de Coaticook en présence du maire de l'endroit, M. C.-E. Audet. (Photo Ross, Coaticook)

Assemblée du conseil de Coaticook remise au 20

COATICOOK, (AR) — En vertu d'une clause de la charte de la ville de Coaticook, la réunion régulière du conseil municipal ne sera pas tenue lundi prochain, mais lundi le 20 novembre. Cette clause de la charte a été faite dans le but de laisser s'écouler les délais légaux nécessaires entre une élection et la première assemblée, afin que les nouveaux conseillers puissent siéger et prendre part aux discussions et aux votes, dès leur première réunion.

Ordinairement, les assemblées du conseil municipal, à Coaticook, sont tenues le deuxième lundi du mois. Au cours de la rencontre du 20 novembre, les deux nouveaux conseillers élus lundi, soit MM. Arthur Morin et Henri Massé, seront assermentés par le secrétaire-trésorier, M. Romuald Dumont. C'est également au cours de cette même réunion que le maire C. E. Audet doit annoncer la formation de ses nouvelles commissions pour l'année qui débute.

28 accidents en octobre à Asbestos: aucune perte de vie

ASBESTOS, (MV) — La ville d'Asbestos n'a enregistré aucune perte de vie dans les accidents de la route durant le mois d'octobre. Elle en compte une sur les 249 accidents, depuis le début de l'année 1967. La sûreté a enregistré 28 accidents durant le mois d'octobre. Le rapport mensuel réalisé à la suite d'une compilation faite par le secrétaire du département, M. Léonore Laroux, laisse voir 23 écarts de banane, 19 écarts de pneus lins, 10 écarts de pneus lins. Pas moins de 73 ampoules de rue ont été rapportées défectueuses, dépassant le nombre global à 601, depuis le 1er janvier dernier. La sûreté a effectué 17 arrestations au cours du mois d'octobre, portant le nombre total à 194, comparativement à 132 pour l'année passée à la même date. Trois individus ont été demandés protection pour la nuit. 2 personnes ont été traduites devant le magistrat; 12 personnes ont été condamnées à ver-

ser des amendes, une personne s'est vue condamnée à la prison et 4 individus ont vu leur permis de conduire suspendu. Dix nouveaux dossiers ont, par ailleurs, été portés en filières durant le mois d'octobre. La sûreté municipale a procédé à 78 enquêtes diverses. Pas moins de 11 plaintes ont été entendues sur divers sujets, et deux empreintes furent prises. Le personnel de la sûreté municipale a effectué 457 patrouilles totalisant plus de 426 heures de travail durant le mois d'octobre. Toujours selon le rapport, 4 animaux ont été tués à la demande du propriétaire et 6 portes d'établissement commercial ont été trouvées non verrouillées durant la nuit. D'autres incidents, le département des incendies a répondu à 3 appels portant le nombre total à 48 pour l'année en cours. Il n'y a pas eu d'alarme générale.

Mme Lawrence Poirier est la reine du club d'équitation des Cantons de l'Est

MAGOG, (JPL) — Mme Lawrence Poirier a été élue reine du Club d'Equitation des Cantons de l'Est pour l'année 1968, lors d'une réunion sociale qui groupait une centaine de membres à la salle Army et Navy, à Magog. Mme Poirier succède à Mme Ariane Whittier, qui avait détenu ce titre au cours des deux dernières années. L'ex-reine a couronné Mme Poirier, alors que le président lui présentait un bouquet de roses au nom du club. Elle a aussi reçu un

trophée perpétuel qui a été décerné par M. Ernest Pouliot, agent de la Brasserie O'Keefe. Par la même occasion, les membres ont honoré leur secrétaire, Mme Denise Clément, pour les nombreuses heures de dévouement qu'elle a consacrées au club. La soirée a débuté par un banquet au cours duquel le nouveau président, M. Fernand Côté, a exprimé ses mots de bienvenue à l'assemblée.

Les parents doivent comprendre ce qui se passe dans l'école nouvelle

(Mme Denyse Parent)

WINDSOR, (AT) — L'école secondaire (ou régionale, du secteur 2 de la Rivière de l'Estrie) tiendra deux rencontres avec les parents, cette semaine et la semaine prochaine. Pour faire comprendre les objectifs de ces rencontres, la directrice adjointe de l'école, Mme Denyse Parent, a déclaré: "Il est impérieux et nécessaire que les parents comprennent ce qui se passe dans l'école nouvelle. "Il est impérieux, à titre d'exemple, que les parents soient informés quant à l'orga-

nisation pédagogique de l'école, quant à sa professionnalité et quant aux règlements de l'école. Les deux assemblées de parents et professeurs convoquées par la direction de l'école Sacré-Coeur de Windsor se tiendront demain soir, 9 novembre, pour les parents des élèves de 8e, 9e et 10e années, et le 16 novembre pour les parents des élèves des classes de la 11e année et de la section V. Ces invitations s'adressent aux parents de Windsor, Rich-

Agenda

Au début de la soirée, après un mot de bienvenue, on présentera les professeurs aux parents. Par la suite, la direction de l'école exposera l'organisation pédagogique de l'école, sa professionnalité, ses règlements et l'enseignement religieux au cours secondaire. A la fin, les parents pourront rencontrer les professeurs de leurs enfants.

L'APM et l'Atelier pédagogique sont deux organismes complètement différents

WINDSOR, (AT) — Lors de la dernière réunion de l'Association des parents et maîtres de Windsor, l'ex-présidente, Mme Denyse Parent, a établi devant les membres de cette association, les différences entre l'APM et l'Atelier pédagogique. Mme Parent, par la même occasion, ré a dit que le comité de l'APM a plutôt un caractère d'information et de corps intermédiaire. Elections Lors de cette réunion, l'APM s'est donné un nouvel exécutif. Mme Parent a annoncé son intention de ne pas accepter un nouveau mandat à la présidence. On a donc élu à ce poste M. Guy Roberge. For-

ment aussi l'exécutif Mmes Gérard Simoneau, vice-présidente, Armand Couture, secrétaire, et Ronald Morin, trésorier. Les directeurs et directrices sont MM. Armand Simoneau et Paul Alrold, Mlle Diane Turcotte, et M. et Mme Piau et Martial Chamberland. Font aussi partie de cet exécutif, M. Jacques Gagnon, président du sous-comité de l'APM pour l'endurance inadaptee, M. Bernard Desruisseaux, psychologue scolaire, et tous les directeurs des écoles de Windsor et Greenlay. L'abbé Jacques Archambault agit comme l'aumônier du groupe. Mme Denyse Parent, fait encore partie de cet ex. ut. en qualité d'ex-présidente.

Certificats d'instructeurs de la Protection civile remis à trois citoyens d'East Angus

EAST ANGUS — La Protection civile du Québec, groupe 351, a remis des certificats d'instructeurs à trois citoyens d'East Angus, hier soir, à l'assemblée du conseil de ville. Les certificats ont été remis par M. Jean-G. Denault, coordonnateur, à M. André Phaneuf, chef de police et des pompiers, (certificat instructeur-pompier), M. Rodrigue Blouin (certificat instructeur-pompier) et M. Jean-Louis Lessard (certificat instructeur secours-sauvetage). Ces remises ont été faites à la suite des cours suivis à Sherbrooke et Valcartier pendant une période d'une semaine. Ces cours étaient donnés par la Protection civile du Québec, groupe 351.

22 diplômes remis ASBESTOS — Lors de la clôture des cours de policiers auxiliaires, qui à un lieu au club de la Légion des Frontiersmen d'Asbestos, 22 personnes ont reçu leur diplôme. C'est ce qu'a affirmé M. Jean-G. Denault, de Sherbrooke, coordonnateur des cours. Ces cours étaient donnés par la Protection civile du Québec, groupe 351.

L'APM de Magog travaillera conjointement avec le comité de l'atelier pédagogique

MAGOG, (JPL) — L'Association Parents-Maîtres marchera conjointement avec le comité provisoire de l'atelier pédagogique du secondaire, de même qu'avec la formation du comité provisoire de l'atelier pédagogique au primaire. C'est ce qui a été décidé, lors de la dernière assemblée de l'exécutif de ce conseil de cette association. Par ailleurs, M. Michel Gauthier a révélé que l'un des grands thèmes que l'Association étudiera avec ses membres, au cours des prochains mois, portera sur le travail scolaire. Tous les parents, professeurs, prêtres, commissaires qui sont en rapport avec l'enseignement, de près ou de loin, sont cordialement invités à une réunion qui aura pour but l'étude et l'acceptation des règlements de l'atelier pédagogique. Cette assemblée aura lieu le 13 novembre courant, à 8 heures p.m., à la salle du couvent St-Jean-Bosco. Continuité D'autres réunions seront te-

nues au niveau du primaire, pour les mêmes personnes concernées, soit le 27 courant à la salle de l'école Pie X, le 29 au couvent St-Marguerite-Marie, le 4 décembre au couvent St-Jean Bosco pour les gens de cette paroisse et ceux d'Omerville, et finalement le 6 décembre, à St-Patrice. Lors de ces réunions, M. Réal Gaudreau entretiendra les personnes présentes sur la formation du comité provisoire et il y aura une élection des représentants de chaque paroisse à ces mêmes assemblées. La prise de conscience du travail scolaire effectué par les enfants sera également à l'ordre du jour. Aussi, l'Association Parents-Maîtres fait donc appel à la collaboration de tous pour le plus grand bien des enfants.

Pas d'accord sur les comités scolaires

MAGOG, (JPL) — Les membres de la Commission scolaire catholique de la cité de Magog ne favorisent pas l'organisation des comités scolaires et, à cet effet, ils ont fait parvenir une réponse à l'Association des Commissions scolaires du diocèse de Sherbrooke. L'organisation locale souligne que ce serait remplacer un organisme avec pouvoir de légiférer et d'administrer, en l'occurrence la Commission scolaire, par un organisme sans aucun pouvoir, si ce n'est celui de formuler des suggestions.

Deux personnes blessées dans une collision à Magog Paquette, 53 ans, alors que l'auto de ce dernier a été happée par le véhicule de M. Jean-Guy Lavender, 28 ans, du 324, St-Pierre. Elles ont été transportées à l'hôpital La Providence de Magog par les ambulanciers de la maison Brien. Les constatations d'usage ont été effectuées par le constable Pierre Goyette, de la police municipale. Les deux véhicules sont des pertes totales.

Deux personnes blessées dans une collision à Magog

MAGOG, (JPL) — Samedi, le 11 novembre, Jour du Souvenir, il n'y aura pas de distribution de courrier par les facteurs à Magog et sur les routes rurales environnantes. Les ruelles seront fermées toute la journée au bureau de poste principal mais le couloir des boîtes postales sera ouvert de 10 heures à midi. La levée des boîtes aux lettres de rue sera effectuée à l'heure habituelle du samedi, soit à 12h30.

Trois causes rejetées: manque de précision

ROCK ISLAND, (MD) — La troisième séance de la Cour municipale de Rock Island s'est déroulée hier avant midi. Quatre causes étaient inscrites à l'ordre du jour et trois d'entre elles ont été rejetées à cause du manque de précision dans les charges. C'est à la suite du rejet des trois causes, que le juge, Me Albert Fréreau, a demandé au chef de police, M. Roland Fournier, de numérotiser les parcouriers pour que l'accusation soit précise, et également de numérotiser les bornes-fontaines pour ne pas avoir de l'incertitude quant à la situation exacte du délit. Ces recommandations ont également été suivies d'une

Pas de distribution de courrier le 11 novembre à Magog

autre visant à changer le système des billets, c'est-à-dire y ajouter le délai qu'a le coupable à contracter, pour les causes de ces trois recommandations que trois causes ont été rejetées. L'avenir, il faudra que la cause inscrite en Cour municipale soit précise quant au lieu de l'infraction et également que le billet soit moins fait. Un automobiliste a été condamné à payer l'amende et les frais, pour avoir stationné sur le côté gauche, endroit qui est prohibé. Le juge Fréreau a tenu à préciser que le but de cette Cour n'était pas d'incriminer les gens mais de faire justice.

Plusieurs projets à l'étude pour "déboucher" les rues de Stanstead

STANSTEAD, (MD) — La célèbre question des rues sans issues de la municipalité de Stanstead a été étudiée par cette dernière, lors de l'assemblée mensuelle du conseil. On se souvient que le secrétaire de la Chambre de commerce des villes frontalières, M. Pierre Lavallée, se demandait si Stanstead "resterait bouchée longtemps."

Le maire de Stanstead, ainsi que les conseillers, ont révélé, lors de l'assemblée, que ces questions étaient étudiées par les édiles et que plusieurs projets sont pratiquement complétés et, tant qu'il n'y aura pas de nouvelles constructions domiciliaires qui se feront dans de nouveaux développements, la municipalité n'entreprendra pas de construction

de nouvelles rues, à cause du manque d'argent et de subventions pour de nouvelles rues. Par contre, aussitôt que des demandes pour l'extension ou le parachèvement de rues se fera, la municipalité prendra les démarches nécessaires pour en construire. La dette de la municipalité s'élève actuellement à environ \$45,000.



LA RUE DAILY — Voici l'aspect de la rue Daily qui est également une rue sans issue. A qui appartient la rue Daily? Cette épineuse question sera de nouveau discutée lors de la prochaine assemblée du conseil, qui a été ajournée à mardi soir prochain, le 14 novembre. Des contribuables de cette rue se sont plaints, depuis plusieurs années, de l'état de cette rue. Le maire de Stanstead, M. Edwards J. Struthers, a été autorisé par les conseillers à s'informer auprès du registraire et du propriétaire du lot adjacent à la rue Daily, pour pouvoir rendre une réponse à cette question de savoir à qui appartient la rue. (Photo Studio André Papin, Rock Island)

Coup de théâtre au conseil de Stanstead: l'inspecteur des travaux municipaux prêt à démissionner pour redevenir conseiller

STANSTEAD, (MD) — Un coup de théâtre a failli avoir lieu lors de l'assemblée du conseil de la municipalité de Stanstead, et aura probablement lieu mardi soir prochain, lors de l'assemblée ajournée. Ce coup de théâtre provient du fait que le nouvel inspecteur des travaux municipaux, qui démissionnerait de son poste pour redevenir conseiller, s'il est demandé.

On sait qu'il y a environ deux mois, le conseiller Arthur McHarg a démissionné de son poste pour travailler comme inspecteur des travaux de la municipalité. Cette position est rémunérée. Lundi soir, à la table du conseil, l'inspecteur a mentionné les différentes raisons pour lesquelles il cesse-

rait d'être inspecteur des travaux. Parmi ces raisons, il y a le ralentissement des travaux durant l'hiver. L'enlèvement de la neige, ce serait trop pour le camion de la municipalité et, par ce fait même, en utilisant le camion que la municipalité a acheté pour cette fin, la ramasse des vidanges, qui est effectuée le mardi, en serait affectée.

Pourquoi?

Deux conseillers ont demandé pourquoi la municipalité avait acheté le camion si elle ne s'en servait pas pour l'enlèvement de la neige, (achat qui avait été fait pour ces travaux). Pourquoi avoir acheté un gros camion alors qu'un petit ferait la même affaire? Les édiles étant indécis sur ce sujet, on s'en vient de plus

Pourquoi?

en plus d'actualité, le maire a proposé que l'on ajourne pour étudier cette question et résoudre le problème de l'enlèvement de la neige, du camion, et de l'inspecteur municipal. Il a été décidé d'ajourner mardi prochain, le 14 novembre. Ce n'est pas tout: au printemps, le nouveau conseiller McHarg démissionnerait de nouveau pour redevenir inspecteur municipal, si on le veut, c'est-à-dire si le conseil accepte.

Par contre, le maire Struthers et tous les conseillers ont trouvé que les travaux de tous les départements de la municipalité étaient en avance et bien exécutés. On sait qu'il manque deux conseillers dans cette municipalité, depuis plus de deux mois, et qu'ils n'ont pas encore été remplacés.

Une nouvelle ligue de hockey

ROCK ISLAND, (MD) — Une nouvelle ligue de hockey est sur le point d'être formée aux villes frontalières, à la suite de la vente de l'aréna Border au collège Wesley. L'exécutif de cette nouvelle ligue sera connu mercredi soir, lors d'une réunion extraordinaire qui aura lieu à la salle de l'hôtel Maple, de Stanstead, à compter de sept heures.

Tous ceux qui seraient intéressés de jouer au hockey ou d'aider les équipes sont priés de bien vouloir se rendre à ce rendez-vous, mercredi, di soir, pour la formation d'une ligue de hockey pour les villes frontalières seulement. Dimanche après-midi, une rencontre a eu lieu entre plusieurs intéressés, à l'hôtel de ville de Rock Island et le point final de ces discussions sera apporté lors de la réunion extraordinaire de mercredi soir. L'an dernier, une seule équipe, de Beebe, était formée et disputait des joutes à l'extérieur.

On ait que les dirigeants du collège Wesley qui seront présents à cette réunion, ont révélé que plusieurs périodes de hockey seront disponibles pour les jeunes des villes frontalières. Cette ligue sera, selon les premiers rapports reçus, complètement indépendante du hockey mineur, et comptera trois équipes, en plus d'une autre, soit le collège Wesley.

Trois causes rejetées: manque de précision

ROCK ISLAND, (MD) — La troisième séance de la Cour municipale de Rock Island s'est déroulée hier avant midi. Quatre causes étaient inscrites à l'ordre du jour et trois d'entre elles ont été rejetées à cause du manque de précision dans les charges. C'est à la suite du rejet des trois causes, que le juge, Me Albert Fréreau, a demandé au chef de police, M. Roland Fournier, de numérotiser les parcouriers pour que l'accusation soit précise, et également de numérotiser les bornes-fontaines pour ne pas avoir de l'incertitude quant à la situation exacte du délit. Ces recommandations ont également été suivies d'une

autre visant à changer le système des billets, c'est-à-dire y ajouter le délai qu'a le coupable à contracter, pour les causes de ces trois recommandations que trois causes ont été rejetées. L'avenir, il faudra que la cause inscrite en Cour municipale soit précise quant au lieu de l'infraction et également que le billet soit moins fait. Un automobiliste a été condamné à payer l'amende et les frais, pour avoir stationné sur le côté gauche, endroit qui est prohibé. Le juge Fréreau a tenu à préciser que le but de cette Cour n'était pas d'incriminer les gens mais de faire justice.